

Protection civile et défense passive

On a dit avec beaucoup de raison que l'habitude devient une seconde nature. En partant de ce principe, et tout cocasse que cela puisse paraître, on peut dire qu'après bientôt quatre ans de guerre, on en a "pris l'habitude".

Cette réflexion nous vient de plusieurs symptômes que nous constatons chez nos contemporains, mais en particulier de l'insouciance manifeste dont fait preuve la population en face des événements tragiques qui se déroulent avec une rapidité vertigineuse, et en particulier des réels dangers que comportent ces mêmes événements pour la sécurité des civils. Il y a belle lurette, en effet, qu'est terminée la "drôle de guerre", comme avait cyniquement qualifié un journaliste français les premiers six ou huit mois du présent conflit. Cependant, plus le danger croît, plus les gens semblent l'ignorer.

Ce n'est révéler aucun secret militaire, ce n'est nullement renseigner l'ennemi que de classer notre région parmi celles qui sont le plus exposées du pays aux raids aériens, à cause des objectifs de choix qu'elle offre à la vindicte de nos barbares adversaires.

Nous dévoilons un secret de polichinelle en disant que notre district s'industrialise à un rythme de plus en plus accéléré et que, si jamais les aviateurs boches ou nippons décident de venir faire au-dessus de notre pays une visite de politesse en même temps que de reconnaissance, ils trouveront dans nos parages de quoi les intéresser au plus haut degré. C'est pour cette raison et pour bien d'autres encore que les conseillers militaires du gouvernement placent notre coin parmi, les "régions désignées", c'est-à-dire, celles où le gouvernement fédéral a autorisé l'organisation de système de défense aussi adéquats que possible, et dont il assume tous les frais. C'est aussi pour cette raison que nous avons, ici à St-Joseph-d'Alma, un Comité de défense passive et de protection pour les civils. Ce Comité, bien qu'encore perfectible, est déjà assez bien organisé. Il nous a valu un outillage de protection contre les incendies que nous n'avions jamais eu auparavant, et nous sommes susceptible de recevoir encore bien des choses. Il est cependant fort à regretter que nous n'ayons pas encore un camion à feu, article indispensable à une protection adéquate, mais dont notre ville ne peut se payer le luxe, en fonction de ses moyens financiers par trop restreints. Nous ne croyons pas déplacé d'attirer sur ce sujet l'attention du Commissaire provincial des incendies, car notre municipalité étant sous l'égide de la Commission Municipale de Québec, il nous semble que le gouvernement provincial aurait là-dessus un bon mot à dire.

Nous parlions de toutes ces choses, l'autre jour, à l'occasion d'une visite que nous faisait M. J.-E. Lamothe, I. C., de Chicoutimi, surintendant-général du C. P. C. Disons en passant que M. Lamothe remplace à ce poste, le lieutenant-colonel J.-A.-W. Labelle, autrefois du personnel de l'Aluminum Company, à Arvida et maintenant transféré à Montréal. Comme nous le disait justement M. Lamothe, que nous avons rencontré en compagnie de M. le maire Jos. Collard et du chef de police et du C. P. C. local, M. Arthur Boulianne, il n'est pas question de sonner le toccin ni d'alerter outre mesure la population. Encore moins s'agit-il de semer une espèce de panique chez nos gens. Il est même probable, espérons-le, que nous en serons quittes pour nous être préparés. Nous connaissons, et tous vous connaissez des gens qui ont payé des assurances contre l'incendie leur vie durant et qui n'ont jamais subi la moindre perte par le feu. Le fait d'apporter avec vous votre parapluie quand vous partez pour une promenade ne signifie pas nécessairement qu'il va pleuvoir, mais c'est une précaution.

Tout lendemain est fait d'incertitude et cela est particulièrement vrai en temps de guerre, de guerre aérienne surtout, car l'avion a pour lui le grand espace ; il se moque passablement des lignes frontières et encore plus des sentinelles qui y montent la garde.

Il n'est pas possible, dans un court article, de donner même les grandes lignes des précautions les plus élémentaires à prendre en cas de raid aérien, mais disons toujours que nos gens feraient bien de se demander ce qu'ils feraient devant une telle éventualité. Ils fraient bien surtout de se fixer

Les avocats des parties en cause

Les noms des avocats qui représenteront les parties intéressées, à l'enquête royale sur la situation ouvrière dans les pulperies de la région du Saguenay, viennent d'être annoncés. Ce sont :

M. Roland Fradette, C.R., de Chicoutimi, représentera les Syndicats nationaux.

M. Bernard Devlin, C.R., de Québec, sera le procureur de la Fédération Américaine du Travail.

M. Hugh O'Donnell, C. R., de Montréal, agira comme avocat de la compagnie Price.

La Commission commencera à siéger jeudi matin, à Jonquières. Rappelons que les juges nommés par le gouvernement sont l'hon. juge J.-A. Prévost, de la cour d'Appel, président, l'hon. juge Stuart MacDougall, de la cour d'Appel et l'hon. juge Garon Pratte, de la Cour Supérieure.

ON NETTOIE LES RUES

Les employés de la Ville sont actuellement à procéder à un lavage en règle de nos rues. Nous les félicitons très sincèrement pour ce beau travail, et maintenant que la Ville est en train de faire sa part, il est à espérer que les propriétaires ne se montreront pas moins soigneux et qu'ils procéderont aussi au nettoyage de leurs cours, ainsi que de leur devanture de maison. Il est vraiment à déplorer que tant de propriétaires se soucient tellement peu de la propreté sur l'emplacement qu'ils occupent. Ces gens semblent oublier qu'un bon nettoyage est non seulement plaisant pour l'oeil, mais qu'ils ont tout à gagner, au point de vue hygiénique, à enlever les débris de toutes sortes qui incombent les alentours de leur demeure. Ces saletés en plus de choquer le regard, contiennent des millions de microbes qui peuvent devenir du jour au lendemain propagateurs de nombreuses maladies. Si l'on n'a pas assez de fierté pour être propre qu'on pense au moins à la santé des jeunes enfants qui passent la journée à fouiller dans les immondices.

F. T.

LA CHORALE STE. CECILE A BAGOTVILLE

L'Association Chorale Ste-Cécile, de St-Joseph-d'Alma, sous l'habile direction de Mme Léopold Bourget, est allée rendre visite au Centre d'Entraînement pour Aviateurs, de Ba-

d'avance un endroit où se réfugier en cas d'alerte et de s'assurer d'une pièce aussi hermétique que possible, etc.

Nous nous proposons de revenir sur le sujet selon que les circonstances l'exigeront.

Collaboration indispensable

La loi de fréquentation scolaire obligatoire va son chemin. Tout présage qu'elle sera votée par une très forte majorité à l'Assemblée législative. Plusieurs membres de l'Opposition appuient le projet et ceux qui ont prononcé des discours contre cette innovation n'y ont mis aucune passion démagogique et ont même rappelé plusieurs données susceptibles de prévenir certains emballements possibles. En somme, cette législation demandée aujourd'hui par le Comité catholique de l'Instruction publique en raison des besoins nouveaux entre dans nos statuts sous d'heureux auspices. Plaise à Dieu qu'elle entre aussi bien dans nos moeurs! Car c'est là seulement qu'elle deviendra efficace.

Ce qui nous fait accepter cette loi, ce n'est pas de savoir que, dorénavant, une police s'occupera d'envoyer les enfants à l'école; mais c'est que l'autorité religieuse et l'autorité civile viennent de poser ensemble un acte de nature à faire mieux comprendre dans les familles la grande nécessité de l'éducation. Si la loi Pierrier a pour conséquence, d'assurer une meilleure collaboration de la famille avec l'école — ce qui est possible, pourvu qu'on s'en donne la peine — cet effet indirect sera plus appréciable encore que l'avantage direct d'une fréquentation plus générale et plus assidue.

Comme le disait, samedi dernier devant un groupe considérable d'instituteurs, S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, second auxiliaire de Québec, tout problème d'amélioration est un problème d'éducation. Notre peuple sera demain, en effet, ce que nous éducateurs familiaux et scolaires l'auront fait.

Son Excellence a rappelé avec insistance que la famille et l'école doivent collaborer pour faire de l'enfant un véritable chrétien, un bon citoyen et un être serviable pour le prochain. Selon Monseigneur, cette collaboration suppose entre la famille et l'école une compréhension mutuelle parfaite.

Si une loi de fréquentation obligatoire est maintenant utile, la collaboration de la famille avec l'école est indispensable. A tel point que, sans une telle collaboration, la loi de fréquentation elle-même serait lettre morte.

Voilà pourquoi nous souhaitons voir autant que possible les discours prononcés par nos députés pour ou contre la fréquentation obligatoire porter principalement sur la grande nécessité de cette collaboration pour la confection des devoirs et la préparation des leçons, collaboration en vue de rendre fructueuses toutes les directions données aux élèves en classe, collaboration financière proportionnée aux besoins de l'école, à commencer par des traitements convenables pour les institutrices qualifiées.

Puisque toute amélioration pose un problème d'éducation, nous serions infiniment reconnaissant à nos législateurs de toute nuance politique, si, au cours de cet important débat, ils faisaient l'éducation du peuple en vue de l'amener à remplir mieux que tout autre peuple ses devoirs envers l'école et, par suite, à préparer la génération montante à jouer dans la société de demain un rôle de premier plan.

EUGENE L'HEUREUX

(L'Action Catholique)

gotville, mardi soir, le 4 mai dernier. Du chant, des sketches et des saynettes appropriées au milieu, ont été exécutés avec la maîtrise que l'on connaît à cette excellente organisation artistique féminine de notre ville.

Le capitaine-abbé E. Abel, aumônier du Centre d'Entraînement, de concert avec le commandant du camp ont eu les paroles plus élogieuses pour remercier Mme Bourget et ses artistes pour avoir fait passer une si belle soirée à nos avia-

teurs en herbe. Le commandant du camp a loué sans restriction "cet effort de guerre nouveau genre que consiste à distraire et à apporter de la joie dans le coeur de ceux qui sont, pour un grand nombre à des milliers de milles de leurs foyers réciproques.

A l'issue de la soirée, un goûter fut offert aux membres de la Chorale, au Mess des Officiers du camp. Les autorités militaires du District No 5 de Québec, avait assuré le transport de toutes les membres de la Chorale, au nombre de 35.

Au cours des mois de mai et juin, nos artistes féminines s'apprentent à visiter les Centres

Suite à la page 10

Fortunat TREMBLAY

NOUVELLES DE L'ARMÉE

Vient de paraître : —

COMMENT AIMER POUR ÊTRE HEUREUX

par
Anne-Marie COUVREUR

"Comment aimer pour être heureux", voilà un titre alléchant! Et le livre n'est pas au-dessous de ce qu'il promet.

L'amour, c'est bien beau. Mais il ne suffit pas toujours d'aimer; comme en toutes choses, il y a la manière...

Ceux donc qui attendent l'amour y apprendront déjà à quelles conditions amour est bonheur.

Ceux qui aiment y découvriront les moyens d'entretenir et d'intensifier leur bonheur, de le protéger contre les possibles dangers qui le menacent;

Le Lac-St-Jean

Rédaction et administration: Bureau Hôtel de Ville Case postale. 383
Directeur-gerant: Fortunat Tremblay. — Tél.: 179
Publié à St-Joseph-d'Alma, tous les jeudis par le Lac-St-Jean, Ltée.
Abonnement: \$2.00 par année.
Imprimé aux ateliers de L'Imprimerie d'Alma, Ltée



La campagne du 4e Emprunt de la Victoire bat son plein chez nos militaires de la 5e région de Québec; au fait, le capitaine Lucien Côté et le lieutenant Jean Lemont, respectivement président et membre du comité de l'Emprunt à l'Armée, en revenant de la région du Lac-St-Jean après avoir visité le bas du fleuve, nous apprennent que déjà un centre d'entraînement a pratiquement atteint son objectif. La rivalité est grande entre les divers camps d'entraînement, les activités de l'armée active comme de l'armée de réserve et l' C. W. A. C., section féminine de l'armée, et l'on peut s'attendre à ce que, comme d'habitude nos militaires fassent preuves d'esprit de corps et de sens du devoir à accomplir.

Vendredi, le capitaine Côté et le lieutenant Lemont rendaient visite au major René Marion, commandant du camp de Chicoutimi et qui est en même temps président honoraire du comité de l'Emprunt du camp.

Il n'y a aucun doute que le camp de Chicoutimi obtiendra son objectif quand on sait que les militaires de cet endroit ont fourni le plus haut pourcentage de souscriptions lors de la campagne de la Croix Rouge canadienne qui eut lieu tout récemment: ils avaient dépassé leur objectif de 400 pour cent. Aussi, après l'assemblée du comité, le capitaine Côté, adressant la parole en a profité pour féliciter les militaires au nom du brigadier Edmond Blais, M. C., commandant de la 5e région militaire de Québec. "Je connais fort bien la mentalité des gens du Lac-St-Jean, et quand ils entreprennent de réussir une chose, ils en font un succès sans précédent; ainsi donc, je puis dire que je sais d'avance ce que sera le résultat de la campagne du 4e Emprunt de la Victoire, disait le capitaine Côté.

Au cours d'une courte visite du camp après l'assemblée, il était intéressant de constater l'intérêt que portaient les soldats qui demandaient des renseignements à leurs sous-officiers et commandants de pelotons. Nombreux sont ceux qui, en plus de servir leur Patrie, s'imposent des sacrifices personnels en souscrivant régulièrement pour acheter des certificats d'épargne de guerre, mais ils savent qu'en prêtant leur argent, leurs économies à leur pays, ils contribuent à rapprocher la date de la victoire finale pour les nations qui combattent pour la survivance des libertés.

Le comité du camp de Chicoutimi se compose comme suit: président honoraire, le major René Marion, commandant; président actif, le lieutenant L. Dorion et membres, les sergents-majors de compagnie G. Basiouk, L.-P. Dupéré, L. Dubois; le sergent quartier-maître de compagnie P.-E. Guilbert, les sergents E. Tremblay, E. Dallaire, G. Rancourt, L. Côté, P. Poitras, F. St-Pierre et L. Baillargeon. Le sous-comité se compose comme suit: les lieutenants L. Doiron, L. Bherer, R. Blésonnette, R. Sarvoie, F.-L. Turnel, J.-A. Grégoire et J. Lafontaine ainsi que du sergent-major de compagnie, L.-P. Dupéré.

La devise du 4e Emprunt de la Victoire au camp de Chicoutimi est: "Une obligation de la Victoire par homme" et avec un comité comme celui énuméré plus haut, le succès est assuré.

Samedi, le capitaine Côté et le lieutenant Lemont se rendaient à Arvida rencontrer le lieutenant-colonel J.-R. Samson, V.D., commandant des défenses de cette région. Là aussi l'activité est grande et le colonel Samson a confiance que l'objectif sera dépassé. Tous les officiers, sous-officiers et soldats se rendent compte plus que n'importe qui, que leurs

frères d'armes d'outre-mer ont besoin de leur appui tout entier, et ils comprennent l'importance de la réussite complète du 4e Emprunt de la Victoire sans précédent et le plus considérable de toute l'histoire de notre jeune pays, disait le colonel Samson au cours de l'assemblée des divers comités de sa région, alors que le capitaine Côté a de nouveau adressé la parole. A Chicoutimi, comme à Arvida, il y eut représentation cinématographique pour les membres des comités, faisant voir comment la guerre a pu se rapprocher de chez-nous, depuis 1939.

A Arvida, le comité se compose comme suit: président, le lieutenant colonel Samson, V.D.; secrétaire-trésorier, le lieutenant J. A. Ivers, et parmi les membres on remarque le capitaine abbé R. Bélanger, aumônier, les majors A.-L. Brassard et Jules Plamondon, les capitaines J. R. O'Farrell, J.-M. Arseneault, J. Sapiro, J.-E. Carye; les lieutenants G. D. Woodcock, J. Gagnon, J.-E. Fairbanks-Monette, L. Roy, R. Ruel et C. Archer, ainsi que le sergent J. Michaud.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

HÔTEL UNION

CHARLES-E. HÉBERT, prop.

...

ST-JOSEPH-D'ALMA

Achetez un Timbre d'Épave chaque semaine



"Si Vous Peinturez.. c'est une Bonne Marque"

Préserver la propriété aujourd'hui, c'est la conserver pour demain. Lorsque vous peinturez, allez chez votre marchand Martin-Senour.

Il est l'homme qui peut le mieux vous renseigner sur les combinaisons de couleurs "réussies". Il est l'homme qui connaît vraiment la peinture et les manières les plus économiques et les plus pratiques de l'appliquer.

Ses conseils sont sincères et pratiques—les peintures qu'il vend sont préparées avec des ingrédients de qualité qui supportent "l'épreuve du temps". Lorsque vous peinturez, consultez votre marchand Martin-Senour.

PEINTURE 100% PURE, VERNIS & EMAUX
MARTIN-SENOUR

Médéric Harvey, Enr.

ÉPICÉRIE — BOUCHERIE
Matériaux de Construction — Vêtements pour Hommes
34, Rue COLLARD, ST-JOSEPH-D'ALMA, Qué.

Cartes professionnelles

Dr Maurice-A. Gravel

CHIRURGIEN-DENTISTE

St-Joseph-d'Alma

Bureau à Métabetchouan
tous les samedis.

Joseph-A. Gingras

NOTAIRE

157, St-Joseph -- Alma

J.-V. Tremblay, B.A., LL.L.

AVOCAT

ALMA

J.-EDGAR TREMBLAY

B.A., LL.L. - AVOCAT

ALMA

André Gauthier,

B. A. LL. L.

AVOCAT

St-Joseph-d'Alma

Cartes d'affaires

Darveau & Lemay

Directeurs de Funérailles

Embaumeur-Ambulancier

Téléphone 127

ST-JOSEPH-D'ALMA

Quand un saint meurt ici-bas, c'est une prière éternelle qui naît là-haut.

Le Lac-St-Jean

"SOYONS UNIS"
ST-JOS. PH-D'ALMA, JEUDI, LE 6 MAI, 1943.

Prenons l'habitude de ne rien regretter de ce que Dieu ne nous donne pas.

Le Labrador

L'Assemblée législative et le Parlement fédéral ont été saisis du retour du Labrador à la Province de Québec. Le Labrador appartient présentement à Terre-Neuve, colonie britannique, ancien Dominion déchu. **On sait qu'à plusieurs reprises le Labrador a appartenu à la Province de Québec.** Mais en 1927, à la suite d'un jugement du Conseil privé, le Labrador, par suite d'une interprétation du mot "côte", releva de nouveau de Terre-Neuve. Remarquons immédiatement que les habitants de Terre-Neuve n'ont nullement acquis le Labrador par suite de sa colonisation ou de son active exploitation.

La province de Québec tient à recouvrer le Labrador. L'hon. premier ministre Adélard Godbout a écrit à l'hon. Mackenzie King à ce sujet. Cette intervention est bien vue de la population. **En effet, pourquoi l'Angleterre ne nous donnerait-elle par le Labrador, ou plutôt ne nous le retournerait-elle pas, en compensation de notre participation à la guerre, en dédommagement de nos milliards donnés en cadeaux.** Quelques uns feront remarquer qu'une telle attitude n'est pas digne du Canada, qu'elle est une espèce de chantage.

Soyons donc réalistes. Nous combattons pour la liberté, la démocratie, la survivance de la chrétienté, etc., etc. Cela est vrai, indiscutable. Mais nous combattons aussi pour des intérêts matériels. Il n'y a pas de honte à le proclamer. **Les Etats-Unis, en entrant de la guerre, ont reçu en compensation des ressources qu'ils fournissaient à la Grande-Bretagne une série de bases stratégiques dans les colonies anglaises de l'hémisphère occidental, dont une base à Terre-Neuve même.** Les Etats-Unis ont à cœur leurs intérêts et nul ne songerait à les en blâmer.

Pourquoi le Canada n'en ferait-il pas autant? Sans compter nos droits réels sur le Labrador, **notre participation à la guerre nous donne des titres particuliers à la bienveillance de la Grande-Bretagne.** Le Canada n'est-il pas le quatrième pays parmi ceux qui alimentent toutes les Nations-Unies? Notre armée d'outre-mer servira d'avant-garde lors de l'invasion du continent européen. Notre marine s'occupe de maintenir la liberté des mers sur l'Atlantique, Nous pourrions continuer longtemps à énumérer notre titres.

A une interpellation d'un député travailliste sur la question du Labrador, M. Clement Attlee, secrétaire d'Etat pour les Dominions, a répondu que cela regardait d'abord Terre-Neuve. Il semble donc que Londres ne soit pas gagné à l'idée de la rétrocession du Labrador. Du côté de Terre-Neuve, rappelons que le premier ministre de Terre-Neuve en 1924 était prêt à vendre le Labrador pour \$30 millions. **Récemment un journalisme de Terre-Neuve évaluait les richesses du Labrador à \$500 millions et qu'il ne saurait être question de céder ce territoire à moins de \$100 millions.** Ainsi que le faisait remarquer un journaliste de chez-nous, les Terre-Neuviens ne semblent attacher guère d'importance sentimentale à la possession de ce territoire.

Pourquoi alors ne pas continuer les démarches entreprises? Si l'Angleterre ne juge pas de bonne politique de forcer Terre-Neuve, sa colonie, à nous remettre le Labrador, pourquoi ne pas entreprendre des pourparlers financiers à ce sujet? Maintenant que nous sommes habitués aux milliards, qu'est-ce que \$100 millions!

Jean-Pierre DESPRES

La paix américaine

M. A. R. Bowman, journaliste canadien, attire notre attention sur la conception américaine de la reconstruction mondiale, d'après un article paru dans l'*American Mercury*. Contrairement à 1918, il semble que les Américains ne se désintéressent pas de la paix. Il est vrai que la Société des Nations doit beaucoup à l'ancien président Wilson, mais il ne faut pas oublier que les Etats-Unis se retirèrent presque tout de suite de la S. D. N. Pareille erreur ne se répétera pas après cette guerre, les Etats-Unis n'ayant pas l'intention de participer à une nouvelle guerre dans 30 ans.

On connaît déjà les positions américaines : **désarmement total de l'ennemi et surveillance étroite des nations vaincues** afin que ne se réédite l'expérience nazie. Cela constitue le côté négatif de la paix, si nous pouvons nous

Sur la scène internationale

Différend russo-polonais

Malheureusement tout ne va point le mieux dans le camp des Nations-Unies. Un grave conflit diplomatique oppose actuellement la Russie et la Pologne. Résumons la question. La difficulté fut provoquée par la demande du gouvernement polonais en exil à la Croix Rouge Internationale de faire enquête sur la disparition de 10,000 officiers et sous-officiers polonais dont le sort est inconnu. **Les Polonais prétendent que les Russes ont massacré ces officiers polonais dans la région de Smolensk.** Le gouvernement soviétique refuse de se rendre à la demande polonaise. Staline estime que la Croix Rouge internationale ne peut faire une enquête impartiale tant que la région de Smolensk sera occupée par les Allemands. Signalons que c'est l'Allemagne qui a donné le poids au prétendu massacre des Polonais.

La véritable question est une **question territoriale.** On sait que le gouvernement polonais en exil à Londres exige absolument que la Pologne soit reconstituée dans ses limites territoriales d'avant-guerre. Or, l'Allemagne et la Russie se sont partagés la Pologne en 1939. Staline entend conserver les territoires acquis, alors que la Pologne, se référant à la Charte de l'Atlantique et aux principes des Alliés, maintient le contraire. C'est le fond du problème.

Staline voudrait voir un gouvernement polonais décidé à reconsidérer le problème des frontières. La Russie veut annexer une partie du territoire polonais à l'Ukraine soviétique. La Russie menace même de former un autre gouvernement polonais à l'intérieur de la Russie.

Le gouvernement polonais fait remarquer qu'en défendant l'intégrité de la république polonaise qui a accepté de faire la guerre contre le Reich, le gouvernement polonais n'a jamais réclamé et ne réclame aucune

SUITE A LA PAGE 10

exprimer ainsi. Mais ce n'est pas tout heureusement. Les Etats-Unis entendent bien influencer énormément la marche future des événements internationaux. A cette fin, ils proposeront des mesures économiques susceptibles d'intéresser toutes les nations. M. Bowman les résume ainsi : "1— rétablissement du commerce libre, sans aucune discrimination politique; 2— distribution équitable des matières premières afin de faire face aux besoins normaux du temps de paix des différentes nations; 3— aide financière aux pays n'ayant pas assez de capitaux pour entreprendre des travaux publics de première nécessité; 4— réglementation stricte de la distribution des produits entre les membres des Nations-Unies afin de protéger les intérêts des pays consommateurs; 5— développement coopératif économique de certains pays comme la Chine et l'Inde". Comme on le voit, les Etats-Unis n'entendent pas être pris au dépourvu. Ces mesures économiques découlent de la Charte de l'Atlantique même. Il est évident, qu'après la guerre, il faudra assurer à tous les pays le libre accès aux matières premières. M. Bowman ajoute que les Etats-Unis demanderont à l'Angleterre des sacrifices qui porteront sur **l'abandon du monopole virtuel sur certains produits bruts irremplaçables en provenance de l'Extrême-Orient, l'indépendance de l'Inde et le retour des protectorats en territoire chinois**". Evidemment l'Angleterre discutera longtemps avant d'en venir à cette décision. On se fait une idée de la complexité des problèmes qu'affronteront les Alliés après la guerre, lorsqu'on considère les démêlés qui mettent aux prises présentement la Pologne et la Russie; des grands principes à la réalité, il y a une marge. Et cette marge est occupée par les puissances économiques occultes, les grands cartels internationaux, etc. Il faudra que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ainsi que le Canada, soient en mesure de réduire ces obstacles à leur plus simple expression. Le contraire signifierait que la signature de la paix ne serait que le prélude d'une autre guerre mondiale.

Jean-Pierre DESPRES

L'Instruction publique de l'Etat

L'hon. Hector Perrier, secrétaire provincial a exposé le projet de loi rendant la fréquentation scolaire obligatoire et abolissant la rétribution mensuelle durant les sept premières années du cours primaire. Puis il a esquissé quelques réformes que le Gouvernement se propose de réaliser après l'approbation du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique.

M. le Ministre a expliqué sobriement et clairement ce dont il s'agit, évitant avec raison le style déclamatoire au quel se complaisent trop souvent certains réformateurs suspects de l'enseignement et de l'éducation. Après avoir évoqué les droits des parents et de l'Eglise en matière d'éducation, puis souligné "le dévouement admirable de l'Eglise pour la culture de l'intelligence et la formation du caractère", M. le ministre a dit que l'Etat a un intérêt et un devoir en ce domaine et qu'il entend assurer aux jeunes un minimum de connaissances utiles pour leur permettre d'entreprendre avec des chances de succès la lutte pour la vie".

A notre humble avis, M. Perrier, parlant au nom du Gouvernement, a pris une attitude parfaitement conforme aux exigences de la doctrine catholique et à celles de notre civilisation en pleine évolution. Il a manifesté de la prudence, du courage et de l'esprit progressif.

Toutefois, l'Opposition a le droit, même le devoir, d'analyser les projets de M. Perrier, puis de montrer en quoi, selon elle, ces projets peuvent être améliorés sur tel et tel point, par exemple, au chapitre des sanctions. Une discussion d'un caractère constructif peut servir fort bien la cause de l'éducation. Tout ce qu'il faut éviter c'est de prêter gratuitement aux hommes des mauvaises intentions, c'est de rapetisser une grande question aux mesquines proportions de l'électoratisme, c'est verser dans les excès soit d'un radicalisme exalté soit d'un conservatisme obtus.

x x x

Dès le commencement du débat sur l'éducation, il importe, croyons-nous,

d'afficher cinq propositions :

1.—Envisagée sous les angles spirituels et temporel, **l'éducation est un affaire de suprême importance.** On doit s'en préoccuper plus encore que des questions économiques, puisque tant vaut l'homme par sa formation intellectuelle et morale, tant vaut le peuple, tant vaut toute la Patrie.

2.—**L'éducation doit être chrétienne.** C'est là une vérité qu'il faut rappeler sans cesse à une génération trop obsédée par les soucis matériels pour apprécier les valeurs spirituelles comme doivent le faire tous les pèlerins terrestres en route vers l'Au-delà. On comprend aisément la nécessité de savoir lire, écrire, compter, etc.; mais on perçoit bien plus difficilement la nécessité, encore beaucoup plus grande pourtant, d'être chrétien pour être bon citoyen.

3.—**L'éducation est une spécialité** l'une des spécialités les plus complexes. Certes, le citoyen qui a réussi dans les affaires, dans la politique ou ailleurs peut fournir aux éducateurs des indications précieuses; mais il ruserait tort de vouloir imposer ses vues à des gens qui ont une conception beaucoup plus synthétique et complète que la sienne du problème de l'éducation.

4.—Sans jamais s'éloigner des éternels principes chrétiens, **l'éducation doit s'adapter aux différents stades par lesquels passe la civilisation** dans son évolution vers le destin providentiel. Ce serait une erreur grossière que de prendre certaines avances pour des volte-face.

5.—Moyennant le respect intégral des droits innés de l'Eglise et des parents, **l'Etat a une mission supplétive très importante à remplir au service de l'éducation.** Dans son encyclique sur l'éducation de la jeunesse, S. S. Pie XI sanctionne sans équivoque ce droit ou, plutôt, ce devoir, qu'il définit clairement et délimite nettement.

x x x

La doctrine de l'Eglise est immuable. Néanmoins, les circonstances successives de l'histoire demandent une application différente de cette doctrine vieille comme le monde chrétien, mais incomparablement adaptable, comme tout ce qui est divin, aux situations d'aujourd'hui comme à celles des temps apostoliques.

Jusqu'ici, les conditions sociales de l'existence rendaient chez nous l'Instruction utile à tous, mais en faire un élément essentiel de la pleine utilisation des vies. C'est pourquoi l'Eglise a tant fait dans le passé, en notre pays surtout, pour répandre l'Instruction et l'éducation; c'est pourquoi également, elle a combattu avec tous les sociologues chrétiens un programme qui tendait non seulement à généraliser l'Instruction, mais à la faire dépendre uniquement de l'Etat, violant ainsi les droits imprescriptibles de l'Eglise et des parents.

Il suffit d'observer un peu l'évolution torrentueuse des choses pour comprendre que, dans la société de demain, chaque homme, si humble que puisse être son poste, devra donner toute la mesure de son intelligence et de son caractère, s'il veut jouir d'une place convenable sous le soleil et ne pas être pour la collectivité un boulet à traîner.

C'est pourquoi ceux qui avaient raison de s'opposer, dans le passé, à toute législation de fréquentation scolaire obligatoire, parce qu'ils y voyaient plus de dangers que d'avantages positifs, ont encore raison, aujourd'hui, de demander une telle législation. Ils ont, pour se pleinement justifier, deux solides arguments de fait tirés, l'un des graves événements actuels, l'autre de nos statistiques scolaires, puis un argument décisif d'autorité, que nous trouvons dans l'encyclique sur l'Education de la jeunesse : "L'Etat peut (suite à la page 10)

A propos du rationnement de la viande

Le 31 mars, à la Chambre des Communes, l'honorable J. L. Hsley a annoncé le rationnement de la viande. Le ministre des Finances a précisé que le rationnement entrerait en vigueur en mai à une date qui n'est pas encore déterminée.

On rationnera le bœuf, le veau, le porc, le mouton et l'agneau. Les détails de ce rationnement ne sont pas encore tous fixés. Nous ne vous fournissons ici que les premiers renseignements. Voici les détails que l'on peut vous donner.

- 1.—Il est devenu nécessaire de réduire la consommation de la viande de 15 à 20 pour cent.
- 2.—Chaque personne recevra donc hebdomadairement deux livres de viande (os et viande compris). Cette quantité est suffisante pour nourrir sainement tous les citoyens canadiens, peu importe leur occupation.
- 3.—On n'accordera pas de viande supplémentaire aux travailleurs de l'industrie lourde.
- 4.—La ration des enfants sera la même que celle des adultes.
- 5.—Les coupons de viande seront les coupons supplémentaires bruns du carnet de rationnement

no 2.

- 6.—Le coupon n'accordera en aucune manière à son détenteur le droit d'acheter certain morceau de viande plutôt que tel autre.
- 7.—On instituera des journées maigres dans les restaurants.
- 8.—On contrôlera la viande dans les entrepôts frigorifiques.

Chaque Canadien a un rôle spécial à jouer dans l'établissement de ce rationnement. Les maisons de gros et surtout les bouchers contribueront à la réussite de cette entreprise en se pliant aux règlements de la Commission et en renseignant de façon adéquate leurs clients. Par ailleurs c'est dans la cuisine de chaque ménage que se décidera le succès du rationnement de la viande.

POURQUOI RATIONNER LA VIANDE

Il faut expédier de plus en plus de la viande à nos forces armées outre-mer et aux populations alliées. Ces expéditions accrues contribueront à maintenir la ration de viande au Royaume-Uni, dont le niveau est excessivement bas. Toutefois, il nous restera suffisamment de viande pour assurer à tous les Canadiens une saine diète. Le rationnement partagera

équitablement nos provisions limitées de viande.

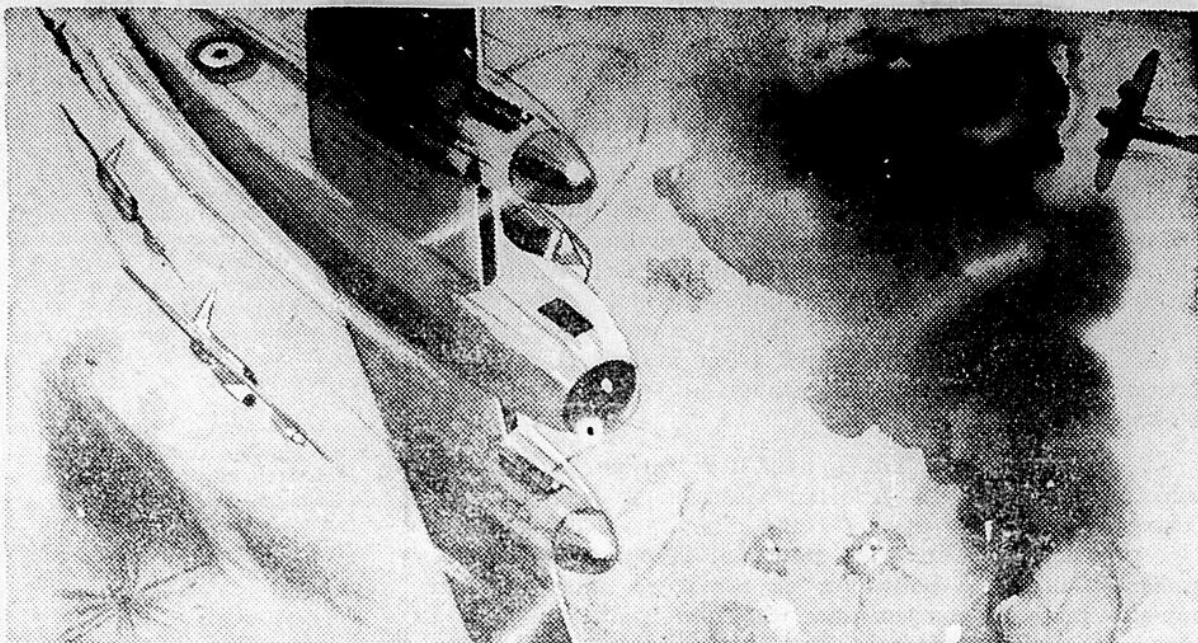
LES GRANDES LIGNES DU SYSTEME.

Aux Etats-Unis on a appliqué le rationnement par unités, ce qui est

un système très compliqué mais qui s'impose aux Etats-Unis, à cause de la diversité des diètes dans le Nord et le Sud de ce pays et des différences d'approvisionnement. En Angleterre, d'un autre côté, on permet aux con-

sommateurs de dépenser une certaine somme de monnaie pour l'achat de la viande durant une période de temps déterminée. Cette méthode est simple. Mais, au Canada, il ne serait

Suite à la page 9



LIBÉREZ LE CIEL POUR LA VICTOIRE

Avec des Obligations on construit des avions, on entraîne des pilotes et on fabrique les munitions nécessaires pour chasser l'ennemi du ciel, première phase de la grande attaque, de la marche vers la victoire! Plus vous achèterez d'Obligations, moins nous perdrons de soldats. Soutenez-les avec vos dollars. Prenez-vous afin de pouvoir acheter le plus possible des Obligations. Ces hommes risquent leur vie—et vous ne prêtez que votre argent. Prêtez donc maintenant et le plus que vous pourrez. Combattez jusqu'au bout avec les Obligations de guerre.

ACHÉTEZ DES

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

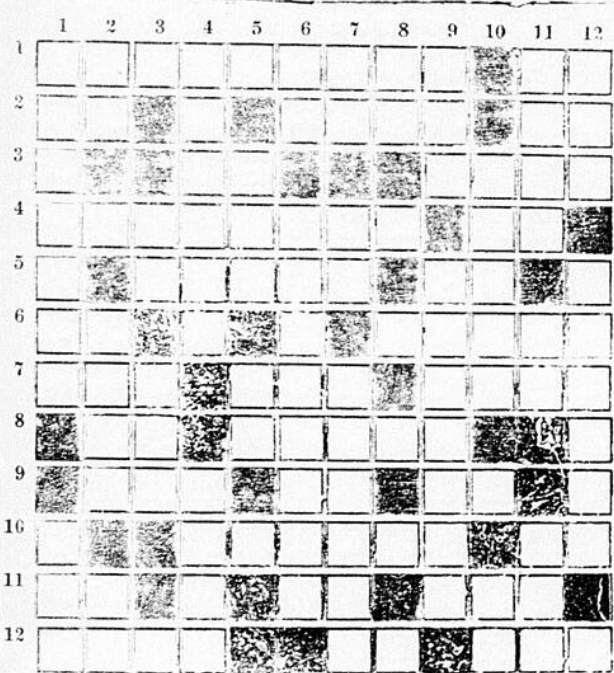
JUSQU'AU BOUT

Cette annonce est commanditée par : —

L.-J. Couture, Nouveauté

SAINT-JOSEPH D'ALMA, Qué.

Nos mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1—Rivière de la province de Québec sur laquelle est bâtie la ville de Sorel — Colombie Anglaise.
- 2—De janvier à décembre — Colère — Consonnes jumelles.
- 3—Lettre grecque — Grand Lac du Canada.
- 4—Vieille à l'épreuve — Partie dure du corps.
- 5—Loi faite au détriment des Canadiens — Lettre grecque.
- 6—Avant-midi — Sur la tête des

VERTICALEMENT

- 1—Château que l'on a converti en musée à Montréal — Conjonction.
- 2—Préfixe — Gouverneur qui assista à la dissolution de la Compagnie des Cent Associés — Missour.
- 3—Petit poisson — Danse.
- 4—Tribu de Sauvages des premiers temps de la colonie — Partie d'une oeuvre littéraire.
- 5—Affirmation — Symbole chimique.
- 6—Mesure chinoise — Partis de vouloir.
- 7—Terminaison d'un verbe de l'indicatif — Dans son dain.
- 8—Voyelles jumelles.
- 9—Utile — Qui se sonne.
- 10—Frappe — Autre pouvoir des coups — Partie dure du corps.
- 11—... sans la foi — A toi, sans vêtements.
- 12—Souverain — Sauveur.

Solution du problème précédent

T	E	R	R	E	N	E	U	V	E	N
A	S	I	E	O	R	E	R	S	E	
L	V	I	T	U	R	E	E	L		
O	R	I	A	E	I	M	S			
N	I	A	S	P	R	O	T	O		
F	I	C	H	E	F	I	N	E	N	
C	B	E	S	E	T	U	I			
E	O	U	T	R	I					
G	O	T	S	P	R	O	C			
O	U	E	I	N	U	I				
C	H	E	E	L	S	T				
A	M	H	E	R	I	S	T	O		

LE MAGASIN PARISIEN ENRC

SAINT-JOSEPH D'ALMA, P. Qué.

Le plus grand magasin de nouveauté de la région

C'est le magasin où vous trouverez des marchandises de haute qualité, à des prix convenant à toutes les bourses. La devise de ce magasin : Service — Qualité — Satisfaction — et un Prix pour tous.

Lorsque vous êtes de passage à St-Joseph-d'Alma

Visitez le

Magasin Parisien, Enr.

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE MAGASIN SITUÉ AU
No 42, RUE STE-FAMILLE — KENOGAMI

Achetez un Timbre d'Épargne chaque semaine



La production du caoutchouc brut de Kok Saghyz

L'occupation japonaise des Indes néerlandaises en 1942 a tari la source des neuf dixièmes des approvisionnements de caoutchouc des Nations-Unies. Se rendant compte de toute la gravité de la situation, le Service scientifique, les Fermes expérimentales et le Conseil national des recherches se sont mis immédiatement à l'oeuvre pour étudier la possibilité de se procurer au Canada la quantité de caoutchouc naturel qu'il est nécessaire d'ajouter au caoutchouc synthétique pour que ce dernier puisse être utilisé dans certains emplois essentiels. On savait depuis quelques années, que la Russie tirait du caoutchouc naturel d'une plante appelée Kok-Saghyz, une espèce de pissenlit. Au printemps de 1942, on se procura du Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis une petite quantité de graines de Kok-Saghyz, que l'on planta en parcelles d'un quart d'acre sur huit stations expérimentales fédérales, sur divers points du Canada, pour en tirer une récolte de graines et des racines. Cette récolte a été assez encourageante l'été dernier. En ce qui concerne le caoutchouc, la partie importante de la plante est le rhizome ou racine qui pénètre profondément dans le sol.

Les résultats obtenus sur dix des huit fermes et stations ont été compilés. La plantation de la Ferme expérimentale centrale a rapporté 8,100 livres de racines par acre; à Kentville, N.E., le rendement a été de 6,200 livres par acre; à Ste-Clotilde, P.Q., de 5,100 livres par acre; à Lethbridge, Alberta de 4,600 livres par acre; à Agassiz, C.B., de 3,900 livres et à Winnipeg, de 1,600 livres, soit une moyenne de 5,100 livres par acre. Ces chiffres soutiennent avantageusement la comparaison avec celui de la production russe, qui est de 4,000 à 5,000 livres de racines par acre, ainsi qu'avec celui des Etats-Unis qui est de 5,000 livres à l'acre. La teneur en caoutchouc des racines produites au Canada est assez variable; elle est de deux à sept

pour cent. On a recueilli un peu de graine sur ces parcelles, et jointe celle que l'on a obtenue de la Russie, et des Etats-Unis, il y en aura suffisamment pour planter 35 acres ce printemps à neuf fermes et stations expérimentales. Si les plantations de cette année sont satisfaisantes, on espère avoir bientôt de la graine pour la production commerciale.

En attendant, la Division de la botanique du Service scientifique, travaillant en collaboration avec le Service des fermes expérimentales, fait des recherches sur toutes les phases de la production, tandis que le Conseil national de recherches étudie l'extraction du caoutchouc naturel. Le programme coopératif comprend certains aspects, comme la sélection et l'anatomie du Kok-Saghyz, car c'est une plante nouvelle dans l'agriculture canadienne. Il s'agit de connaître le caractère biologique et les particularités de culture de cette plante. Il faut aussi faire l'essai des procédés pour la récolte de la graine et celle des racines; étudier la génétique, les méthodes de sélection améliorante, et les problèmes physiologiques. La tâche est à peu près la même que celle dont les divers services du Ministère fédéral de l'Agriculture s'acquittent depuis cinquante ans en ce qui concerne les variétés fameuses de blé et d'autres céréales, de légumes, de fruits, de fleurs et d'autres produits. Jusqu'ici, les résultats des recherches qui ont été entreprises sont très encourageants.

Le Kok-Saghyz a été découvert en Russie, en 1931, près de Tien Shan, Kazasstan, sur la frontière de la Chine. La culture de cette plante est pratique, quoique le rendement de caoutchouc soit assez faible, de 6 à 12 pour cent, parce que sa végétation paraît être assurée et qu'elle produit de la graine de bonne qualité. Il reste encore à déterminer sa ruse

té dans les différentes parties du Canada.

En Russie, on a constaté que lorsque la récolte est arrachée à la fin de la première année, elle rend en moyenne de 4,500 à 5,500 livres de racines nettoyées par acre, soit l'équivalent de 150 à 200 livres de caoutchouc brut et 75 à 100 livres de graines. Si on laisse la récolte sur place, pour une deuxième pousse, le rendement moyen est de 2,700 à 3,600 livres de racines et de 100 à 150 livres de graine par acre. Certaines récoltes récoltent rapportent jusqu'à 7,000 de racines la première année, ce qui naturellement donne une plus grande quantité de caoutchouc. A la fin de la deuxième année, le pourcentage de caoutchouc brut est plus élevé, mais il y a moins de racines parce que les plantes ont été éclaircies par les gelées de l'hiver et pour d'autres causes.

Le Service Scientifique et les Fermes expérimentales, de concert avec le Conseil national des recherches, conduisent actuellement des recherches sur l'asclépiade ou herbe à la ouate. Les feuilles et les tiges de cette plante contiennent un peu de caoutchouc brut, et la ouate qui entoure les graines, peut être utilisée pour les mêmes fins que le kapok des Indes néerlandaises. On se propose de semer dix acres d'asclépiade à la Ferme expérimentale centrale cette année principalement pour la production de graine et de ouate.

M. J. L. Ilsley, ministre des finances, compte obtenir des prêteurs volontaires une somme minimum de onze cents millions de dollars, dont un quart environ devra être trouvée dans la province de Québec et \$23 millions dans la région de l'est de la province.

L'un des indices les plus sérieux qui servent à la préparation du programme financier de l'Etat se trouve être le volume des épargnes dans les banques et charte du Dominion. On apprendra avec intérêt, sans nul doute, que les dépôts d'épargne dans les banques se chiffrent à \$1,800,000,000 et qu'ils dépassent de \$45 millions le chiffre record précédent enregistré au mois de janvier 1940. Les Canadiens ont en banque, à l'heure actuelle \$710 millions de plus qu'ils n'avaient avant le lancement du premier emprunt de guerre au pays en janvier 1940.

Et cela en dépit du fait que 1 Canadiens ont acheté, au cours des trois dernières années, pour au delà de \$3,200,000,000 d'obligations de la Victoire et de certificats d'épargne de guerre. N'est-ce pas là une raison sérieuse de croire à la réussite du quatrième emprunt de la Victoire? L'expérience a démontré d'une incontestable que les dépôts d'épargne se reconstituent à leur niveau antérieurs quelques mois à peine après le lancement d'un grand emprunt national.

Le succès du quatrième emprunt est entre les mains des citoyens. Il repose également sur le zèle et le dévouement des démarcheurs mobilisés par Ottawa pour demander à chaque famille canadienne de faire des économies afin de les prêter à l'Etat, à bon taux d'intérêt en les plaçant sur les bons de la Victoire. L'hon. M. Ilsley a rendu dernièrement un témoignage éclatant au mérite des démarcheurs dans les emprunts nationaux en disant que le gouvernement ferait montre de la plus noire ingratitude s'il ne reconnaissait pas publiquement les services rendus par les vendeurs qui abandonnent temporairement leurs affaires privées, à l'appel des autorités pour consacrer tous leurs efforts au succès de l'emprunt.

Les petites céréales, les betteraves fourragères, les graminées et les récoltes feuillues en général se trouvent bien d'applications d'engrais azotés, tandis que les navets sont spécialement avantagés par les engrais phosphatés.

Le fumier de ferme est le meilleur de tous les engrais pour le maïs. La graine de maïs qui se trouve en contact direct avec les engrais chimiques peut en souffrir.

LES EMPRUNTS NATIONAUX

On se demande parfois sur quelles données se base le gouvernement fédéral pour fixer les objectifs des emprunts de la Victoire. Ainsi l'hon.

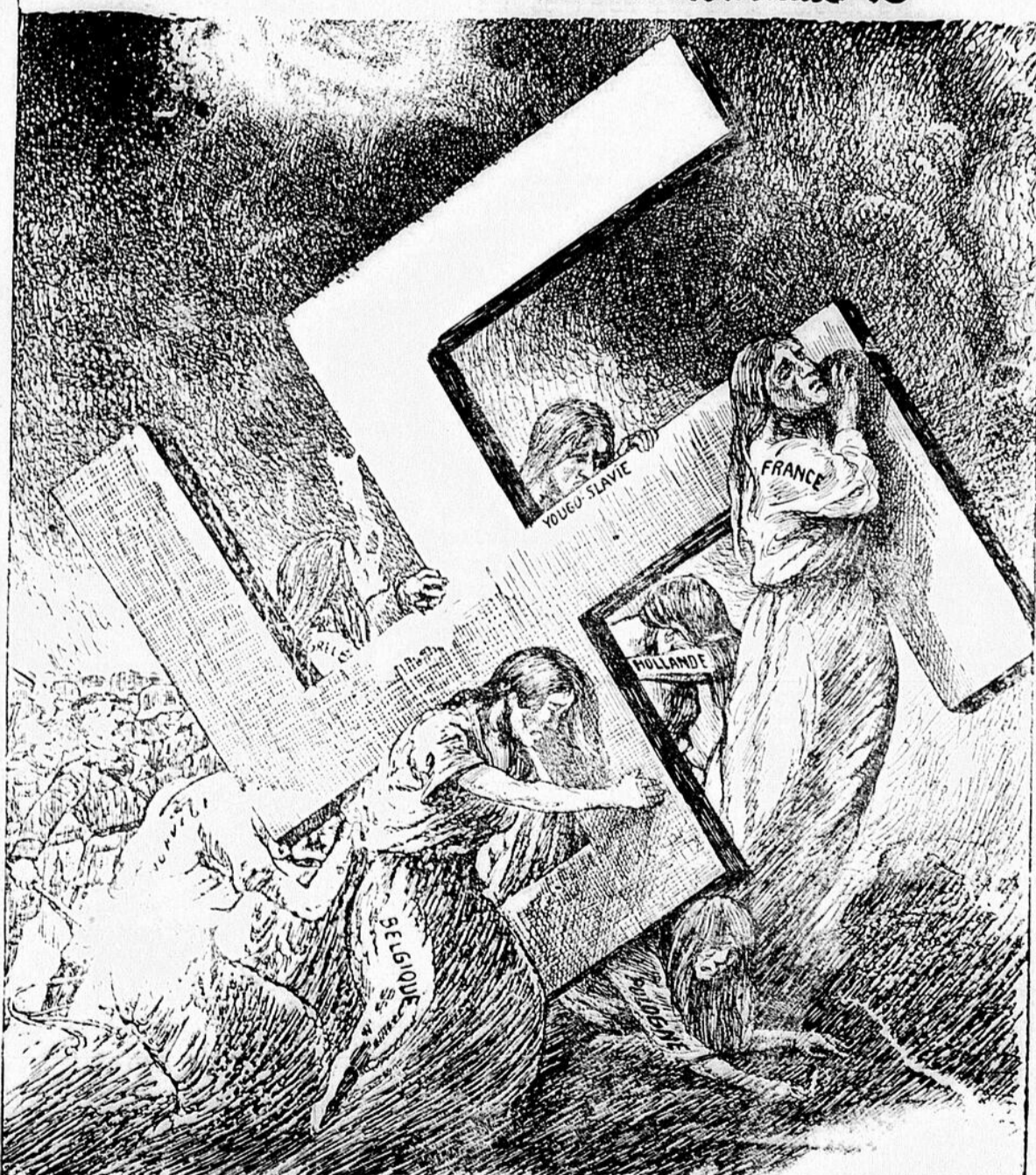
LÉONARD LAVALLÉE B.A.O.

EXAMEN DE LA VUE
OPTOMETRISTE

Examinateur officiel:
PRICE BROTHER'S

Bachelier licencié de l'Université de Montréal
190, RUE ST-DOMINIQUE — JONQUIERE, P. Q.

LE PORTEMENT DE LA CROIX...1943



GRÂCE À NOS LABEURS NOS SACRIFICES ET NOS SOLDATS, NON SEULEMENT PAS CETTE CROIX MAIS NOUS AURONS BIEN TÔT DELIVRÉ CES MALHEUREUX DE LEUR VIEUX FARDEAU.



LA VOIX DES CANONS EST Votre VOIX

Ainsi parlent vos Obligations

"Je vous répondrai par la bouche de mes canons!" Cette fière réplique de Frontenac, c'est la seule que vous devez faire à Hitler, puisqu'il ne respecte que la force. Ne discutez pas, agissez! Achetez des Obligations de la Victoire pour avoir plus de canons et plus d'avions que l'ennemi. Pas de victoire sans une volonté unanime de vaincre! On ne vous demande que le sacrifice d'un peu de confort. Ne gaspillez pas vos économies: prêter-les à la Patrie en danger!



ACHETEZ DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE JUSQU'AU BOUT



La Page Féminine

BONNE FETE A TOUTES LES MAMANS !

Hommage à nos Mères

Dans quelques jours ce sera la fête des mères. L'heureuse idée de consacrer un jour spécial par année, pour honorer les mamans, se généralise peu à peu et tiendra bientôt le premier rang dans le faisceau des traditions que nous tenons à conserver et auxquelles notre cœur reste profondément attaché.

Cette fête a pour triple but d'honorer la mission splendide des mères, de leur exprimer des sentiments de reconnaissance et de rapprocher davantage le cœur des enfants du cœur des mamans, en cultivant dans leurs âmes, le souvenir de cet être cher, refuge de toutes les tendresses et source de toutes les consolations.

Reine du foyer, la mère de famille a droit à l'amour et au respect du père et des enfants. Qu'il est grand, généreux et désintéressé l'amour d'une mère, qui donne sans compter : peines, travail, souffrances et larmes versées secrètement. Qui pourrait douter de la grandeur et de la beauté de cette tâche ? Qui comprendra parfaitement l'étendue de ses labeurs et la profondeur de son apostolat ? Pourvoyeuses de vies humaines, les mamans ont souvent des âmes de missionnaires, de découvreurs, de patriotes et la transmettent à leurs fils. Elles marchent résolument dans la voie du sacrifice et trouvent leur bonheur dans l'acceptation courageuse de leurs devoirs. Ne sont-elles pas associées à la grande preuve de vie du Créateur ?

Le véritable champ d'action de la mère se trouve au sein de son propre foyer et celle qui remplit son rôle avec ferveur est une héroïne comparable à la mère des Macchabées qui exhortait ses fils à mourir pour leur foi, alors que celles de nos jours, voient leurs fils également exposés à verser leur sang pour le triomphe de nos libertés.

Il y a encore dans notre siècle malheureux, éprouvé par des guerres atroces, des mères incomparables qui acceptent les maternités nomvieuses, qui aiment leurs enfants; des mères qui font rayonner autour d'elles de profondes et solides vertus. Ces mères admirables donnent une sévère leçon à celles qui, par égoïsme, désertent leurs postes; celles-là sont le sel de la terre et la consolation d notre pauvre humanité.

Jeunes ou vieilles, pauvres ou riches, elles sont toutes attachantes nos douces et bonnes mamans.

Comme elles sont belles à voir nos jeunes et frères mamans qui se penchent avec amour sur le berceau du premier-né.

Comme elles sont admirables nos mamans canadiennes entourées de nombreux enfants.

Comme elles sont douloureuses les mamans qui voient partir leurs fils à la guerre.

Comme elles sont touchantes nos chères grand'mamans avec leur visage sillonné de rides, leurs cheveux blancs couronnant leur tête branlante, leurs yeux qui s'éteignent doucement de leur voix chevrotante, elles fredonnent de légers refrains d'autrefois pour endormir leurs petits-enfants.

A toutes mamans de la terre, et en particulier à celles de notre cher pays, nous exprimons reconnaissance et notre gratitude.

Hommage à nos mères.

Jeanne B. Angers

Pensées

Le jeune homme, quand il regarde le monde, peut douter de la femme. Il ne le peut plus quand il regarde sa mère.

LACORDAIRE

x x x

Qui dit mère veut dire une femme prévoyante, sorte de providence penchée longtemps d'avance sur un berceau, qui a vu venir, de loin le bienfait à répandre, qui a patiemment attendu, et qui s'est préparée à tous les détails de sa tâche; une femme ensuite attentive à tous les besoins comme à tous les désirs des autres.

x x x

Enfants, regardez vos mères ! Et que ce soit avec regret si à cause de vous elles ont pleuré; que ce soit avec respect si vous reconnaissez en elles la maternité chrétienne en son humble noblesse; que ce soit avec amour si vous mesurez les dimensions de leur tendresse . . . Et si, pour les regarder, c'est au-delà de la mort, dans le divin mystère où elles sont entrées qu'il vous faut lever les yeux, eh! bien, que votre cœur y cherche pour y apprendre par elles, qui l'ont fait avant vous, le chemin du devoir et de la vie éternelle . . .

P. M.-A. BELLOUARD, o.p.

DE GAULLE ET . . .

(suite)

et qu'il ne riste seulement pour mener cette entente à bonne fin qu'à convoquer une conférence formelle des chefs des deux factions.

Auparavant, de Gaulle avait demandé que la conférence ait lieu à Alger. On s'attend à ce qu'il formule la même demande dans un discours qu'il prononcera ce soir.

Giraud a remis sa note au général Georges Catroux, émissaire de de Gaulle. Il a aussi proposé qu'à la suite de leur entretien, les deux chefs se rendent à Alger.

On croit qu'en insistant pour que la conférence n'ait pas lieu à Alger, Giraud veut faire en sorte d'éviter des démonstrations publiques de la part des degaullistes et d'être certain qu'il ne s'exercera pas d'influence de la part d'autres milieux.



JUSQU'AU BOUT!

ACHETEZ DES
OBLIGATIONS
DE LA
VICTOIRE

Les Mères

Jésus, seul et pensif, marchait dans la campagne;
Un enfant, qui savait son nom,
Cueillit une fleur du gazon,
Une fleur embaumée au vent de la montagne,
Et vint à la lui offrir en lui baisant la main.
Or, comme il est écrit dans le Livre divin
Qu'à Jésus nut ne fait la plus petite offrande,
Qu'au centuple il ne la lui rende,
Le promeneur céleste, en respirant la fleur,
A l'enfant dit avec douceur :
"Je dispose à mon gré des trésors de la terre,
Demande le plus précieux,
Je te l'obtiendrai de mon Père,
De mon Père qui règne aux cieux."
L'enfant lui répondit : "Je ne m'y connais guère,
Je pourrais me tromper, je crois;
Vous, Jésus ! choisissez pour moi."
C'était un orphelin ! . . . Il lui rendit sa mère.

François COPPEE.

La jeune mère

Lorsque je vois courir sur ta bouche vermeille
Comme un secret bonheur qui luit,
Je devine, en pensant au bébé qui sommeille
Que tu souris pour lui !

Quand j'écoute ta voix chanter une romance,
Oublieuse du temps qui fuit,
Je sais, rien qu'en voyant le berceau qui balance
Que tu chantes pour lui !

Quand je te vois agir et t'occuper sans cesse,
Tout le jour et souvent la nuit,
Non, je n'ignore pas, connaissant ta tendresse
Que tu peines pour lui !

Quand je te vois pensive et sur le ber courbée,
Longtemps sans haleine et sans bruit,
Je comprends, en voyant une larme tombée
Que tu souffres pour lui !

Quand je vois chaque jour tant d'amour qui t'embrase
Et qui s'épanche sur son fruit,
En t'admirant je dis, sans feinte et sans emphase :
Tu vis et meurs pour lui !

Jean-Louis Guay.

(Extrait de : "Moisson de Vie")

F.-P. NADON

Opticien d'Ordonnances Licencié

St-Jos.-
d'Alma



Lac
St-Jean

Achetez un Timbre d'Epargne chaque semaine



Lettre à M. Ilsley

Par le Caporal G. H. Gislason

Cher M. Ilsley,

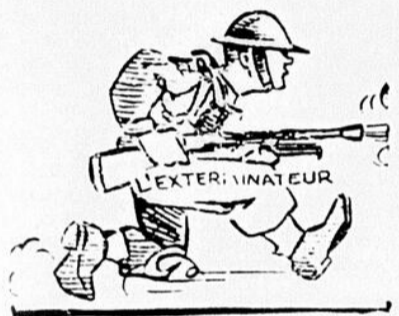
Vous trouverez ci-inclus un chèque de cinquante dollars en échange duquel je veux que vous me fassiez parvenir une Obligation de la Victoire.

Quand un gars gagne vingt balles par mois et qu'il en met de Côté cin-quante, ou bien c'est un Séraphin Poudrier ou bien un patriote ou bien un homme prévoyant. Quand à moi, je n'entre pas dans la première caté-gorie, car je ne suis pas avare de mon "p'tit change"; mais, indépen-damment de ce que l'Armée m'a ap-



J'ai épousé avant de partir une jo-lie petite Canadienne, qui veut à tout prix que nous nous bâtissions une belle petite maison sur la rue Princi-pale, après la guerre. Elle a déjà ses plans — une jolie maisonnette avec un beau parterre, des arbres, etc., etc. Elle a réussi à me gagner à son idée. Je vous le demande, M. Ilsley bien que vous ayez peut-être des préjugés sur ce sujet, connaissez-vous un meilleur moyen de réaliser notre désir que de placer nos économies dans les Obligations de la Victoire? Non, n'est-ce pas?

Mais, vous ne savez pas toute l'his-toire. Vous ne vous doutiez peut-être pas que lorsque je dispose ainsi de mon argent je me procure du même



pris, je crois être aussi bon patriote que l'autre et, croyez-moi M. Ilsley, le patriotisme ne se mesure pas à l'ar-gent que quelqu'un gagne ou à la situation qu'il occupe, dans l'Armée ou ailleurs.

Ma foi, je ne me vante pas trop d'être un homme prévoyant, parce que n'importe qui sait bien qu'une couple de piastres — quelques Obli-gations de la Victoire, par exemple — ne me feront pas de tort lorsque je laisserai la vie militaire pour revenir au civil, une fois la guerre finie — le printemps prochain peut-être.

SANS VOUS LEUR SACRIFICE SERAIT VAIN.



Souscrivez à l'emprunt de la Victoire.

coup une mitrailleuse Bren, N'est-ce pas là aussi le meilleur moyen de réaliser le plus tôt possible le désir dont je viens de vous parler... notre petite maison?

Mon cher M. Ilsley, je crois que je ne suis pas le seul à penser ainsi. J'ai été très occupé durant ma période d'entraînement et il se peut que je sois un peu rouillé en matière de statistiques, mais il doit y avoir environ un demi-million de gars qui ont les mêmes idées que moi, un de mi-million de gars qui portent le mot "Canada" à leurs épaules. Cela veut dire un demi-million de jeunes gens qui préparent leur après-guerre et aussi un demi-million de familles qui désirent les voir revenir au pays le plus tôt possible. Mais, M. Ilsley,



ce n'est pas en faisant des rêves que nous les aiderons à revenir au pays. Il faut leur fournir des mitrailleuses, des fusils, ds avions, des chars d'as-saut, etc.

Maintenant, je me suis acheté une mitrailleuse Bren, de sorte que per-sonne d'autre n'aura à la faire. Mais, M. Ilsley, j'espère que vous verrez à ce qu'il se vende une grande quan-tité de ces Obligations de la Victoire afin que tous mes compagnons puis-sent obtenir les armes nécessaires pour aller visiter l'Allemagne.

De Gaulle et Giraud vont finir par se rencontrer

Le général Charles de Gaulle, chef du mouvement de la France Combattante, a déclaré lundi soir que "tout est prêt" pour assurer l'unité fran-çaise immédiate

"Je suis prêt à conférer avec le général Henri Giraud à Alger lorsque j'aurai la possibilité de la faire", a dit de Gaulle.

De Gaulle a insisté pour qu'il rencontre Giraud à Alger afin de discuter l'unification de toutes les forces françaises de l'Empire, mais son voyage a été contremandé à cause de la dernière phase de la campagne tunisienne et parce que Giraud désirait que la conférence eut lieu en dehors d'Alger.

De Gaulle compte beaucoup de partisans à Alger et il entend profiter de cet avantage pour faire valoir ses revendications auprès de Giraud.

Nous sommes prêts à nous rendre immédiatement à Alger et sans délai, pourvu qu'on nous donne la possi-bilité d'entreprendre le voyage, a dit le chef de la France combattante, au cours d'une réception offerte aux Français récemment arrivés de France.

Il a rappelé que la résistance française doit embrasser toutes les

Je vous demanderai, en terminant, de ne pas m'envoyer mon obligation à la maison dont je vous ai parlé plus haut. Elle n'est pas encore con-struite. Envoyez-la à ma femme pour-quelle l'ajoute à celles que nous possédons déjà.

forces opposées à l'Axe et il a insisté sur l'établissement d'un pouvoir cen-tral conjoint, à Alger.

Il a rappelé également que les Français combattants ont été exclus officiellement de l'invasion alliée de l'Afrique du Nord, mais il n'hésite pas à admettre que la chose était justifiée au début pour des raisons de convenance.

Il a cependant, fait remarquer que les Français combattants ont apporté toute l'aide possible aux Alliés et que le général de brigade Jacques Leclerc a mené à bien une brillante campagne dans le désert.

Les divergences de vues qui séparent les généraux Henri-Honoré Gi-raud et Charles de Gaulle au sujet de leur entretien vont vraisemblable-ment retarder la conclusion d'une en-tente formelle en faveur d'un effort de guerre français unifié.

Dans des cercles de France com-battante, on donne à entendre qu'il se peut que de Gaulle décline l'in- vitation que Giraud lui a faite de le rencontrer en Afrique du Nord à cause de l'insistance de Giraud pour que l'entretien ait lieu ailleurs qu'à Alger.

Dans une note publiée hier à Alger, Giraud demandait à de Gaulle de conférer avec le plus tôt possible après le 5 mai dans toute autre ville de l'Afrique du Nord qu'Alger. La note donnait à entendre que l'on est déjà arrivé à un accord de base

Suite à la page 6

LE JEUNE PRODIGE



HIER, UN ENFANT...



AUJOURD'HUI, UN COLO...

LE COIN du CULTIVATEUR

Un moyen facile d'augmenter la ration du sucre

Il existe un moyen par lequel les ménagères peuvent augmenter dans de fortes proportions leur ration de sucre : C'est de cultiver quelques betteraves à sucre dans le jardin potager; on peut en tirer un excellent sirop. Les betteraves à sucre poussent facilement dans toutes les parties du Canada.

Après de longs essais à ce sujet, la Division de la chimie du Service scientifique du Ministère fédéral de l'Agriculture a préparé la recette d'un sirop fait de tranches de betteraves à sucre. Le procédé est très simple.

Après avoir enlevé les feuilles des betteraves, on les trempe dans de l'eau froide pour en détacher la terre, puis on les frotte énergiquement. Après ce lavage, on nève le collet ou le dessus de la racine, à un point juste au-dessous du point d'attache de la feuille la plus basse, et l'on retranche toutes les parties vertes. La raison de ce décolletage c'est que le collet contient la majeure partie des sels extraits du sol, et il est à désirer que le sirop contienne aussi peu que possible de ces sels. La partie verte a une tendance à noircir la couleur du sirop; il en est de même de la peau de la betterave, qui doit être enlevée à cause de cela.

Voici la recette en quelques mots; les quantités indiquées sont basées sur cinq livres de betteraves tranchées :

- 1—Laver, décolleter, peler et trancher suffisamment de betteraves pour avoir une quantité de 5 livres.
- 2—Recouvrir immédiatement de trois pintes d'eau bouillante.
- 3—Faire bouillir pendant une heure jusqu'à amollissement.
- 4—Filtrer par une toile à fromage et laver.
- 5—Réduire à la moitié de la quantité par l'évaporation en faisant bouillir.
- 6—Laisser séjourner toute la nuit pour que le précipité puisse se déposer.
- 7—Déverser la solution claire et filtrer le reste.
- 8—Réduire encore une fois à la moitié de la quantité par l'évaporation.
- 9—Traiter avec 3 cuillerées à table de carbone active et 2 cuillerées à thé de "Filtrer Cel".
- 10—Filtrer (s'assurer que le sirop filtré est clair et sans carbone).
- 11—Evaporer à la température de 223° F., ou à l'épaisseur désirée.

On trouvera des renseignements complets à ce sujet dans la circulaire publiée par la Division de la chimie, que l'on se procure en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Pharmacie LEFEBVRE'S Pharmacy

La plus grande pharmacie de la région

JUSTIN LEFEBVRE, Prop. SAINT-JOSEPH-D'ALMA

Achetez un Timbre d'Épargne chaque semaine

Les fleurs

On fera bien de se mettre à la préparation du parterre des fleurs annuelles dès que la terre s'est ressuyée suffisamment. On choisira un endroit bien égoutté du jardin et on bêchera la terre que l'on aplanira ensuite au moyen d'un rateau. Si la terre est lourde on pourra y incorporer un peu de sable à la bêche pour l'alléger. Les plates bandes de quatre pieds de large et de la longueur désirée facilitent le travail. On sème de préférence la graine dans de petits sillons que l'on trace aisément au moyen d'une houe ou d'un rateau, dit la division de l'horticulture, de la ferme expérimentale centrale, Ottawa. La profondeur du sillon dépend de la grosseur de la graine. Les petites graines n'exigent que très peu de terre en couverture, mais les grosses devraient être recouvertes d'un pouce de terre. On remplira soigneusement ces sillons et on aplanira le sol par-dessus. Il faut semer la graine très clair et les jeunes plantes quand elle sont assez grosses pour être transplantées. Une précaution très importante est de donner aux plants suffisamment de place pour qu'ils puissent bien se développer, car on trouve toujours plus de fleurs et de plus belles fleurs sur un plan bien développé que sur ceux qui ont été trop serrés et n'ont pas été bien nourris. Si l'on ne désire avoir qu'un petit nombre de plants on pourra semer la graine à l'endroit même où les plants doivent fleurir. Quand on le fait, il faut écartier les plants à une distance de six pouces. Beaucoup de variétés à grand développement comme les roses veulent un pied d'espace entre les plants afin de bien pousser et de bien fleurir. Les variétés suivantes sont recommandées; on les sèmera à l'endroit où elles doivent rester :

Musse odorante — en bordure, blanche.
Sousis — pour fleurs coupées, orange.
Bérède — en bordure, rose.
Centaurée — centaurée, bleue.
Cosmos — pour fleurs coupées, blanche, rose rouge.
Feschelzie — Pavot de Californie, orange.
Capucine — sensible aux gelées de printemps, jaune orange.
Purpier — exige beaucoup de soleil, rose, rouge abricot.
Pavot — variétés Shirley, rose, rouge.
Soleil — types à petites fleurs jaunes.

L'ASCENSION

L'Ascension, 6 mai. — D. N. C. — **BAPTEME** : — Le 28 avril fut baptisée Anna-Marie, enfant de M. et Mme Herménégilde Simard, Parrain et marraine M. et Mme Armand Simard, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES : — Le 26 avril, M. Aimé Fleury, fils de M. A.H. Fleury et de feu dame Anne-Marie Harvey, unissait sa destinée à Mlle Blandine Duchênes, fille de M. Arthur Deschênes. M. Fleury servait de témoin à son fils et M. Deschênes à sa fille.

Le même jour M. Léopold Blackburn fils de feu Joseph Blackburn et de dame Marie-Anne Gaudre, unissait sa destinée à Mlle Marie-Marthe Fleury, fille de M. Alfred Fleury. M. Joachim Dessureault servait de témoin à sa belle-soeur et M. Charles Fortin, à son neveu.

EUCHRE : — La partie de cartes qui devait avoir lieu le 27 avril a été remise à plus tard, pour cause de température.

Inconvénients causés par les animaux non chatrés

On demande aux éleveurs canadiens d'envoyer 900,000 moutons et agneaux aux abattoirs en 1943, ce qui représente environ 40,500,000 livres de viande. Il faudra pour atteindre cet objectif élever, engraisser et vendre tous les animaux destinés à la boucherie, sans en perdre un seul.

M. James Telfer, sous chef de la Division des bestiaux, Ministère fédéral de l'Agriculture, dit que l'on devrait envoyer au marché que des agnelles ou des moutons chatrés. Tous les béliers que l'on ne désire pas conserver pour la reproduction devraient être chatrés à l'âge de deux semaines environ. L'envoi à la boucherie d'agneaux mâles non chatrés est un mal pour l'industrie de l'élevage aussi bien que pour le pays en général et pour le producteur en particulier. L'agneau mâle, de même que les mâles des autres espèces, développe des caractères masculins. Il grossit dans les parties qui fournissent la viande la moins bonne, et manque d'embonpoint dans celles qui devraient donner la meilleure viande. Par exemple, l'épaule et le cou sont forts et épais, et c'est dans ces parties que se trouvent les morceaux les meilleurs marchés. Les côtes, les reins, les gigots sont mals garnis de chair et ce sont justement ces parties qui coûtent le plus cher et qui sont les plus recherchés. L'agneau

à viande bleuâtre, à épaules pointues, à cou épais et à gigot de chat, donne une bien mauvaise réputation à la viande d'agneau et fait un grand tort à l'industrie. En outre vers la fin d'août, de septembre et d'octobre, ces jeunes béliers causent beaucoup d'agitation parmi le reste du troupeau et sont la grande cause du manque d'embonpoint chez les sujets envoyés au marché. Que tous les éleveurs canadiens se fassent donc une règle en 1943 de chatrer tous les animaux non destinés à la reproduction. Cette précaution aidera beaucoup à atteindre l'objectif désiré pour le Canada en ce qui concerne la production de viande de mouton et d'agneau.

L'urée, un produit chimique synthétique relativement nouveau, est employé aujourd'hui pour empêcher le fendillement du bois de charpente et du bois d'œuvre pendant le séchage; on s'en sert également pour traiter le bois de façon à le plier et à le façonner pour les emplois de guerre.

La Division de chimie du Service scientifique du Ministère fédéral de l'Agriculture, a préparé une recette au moyen de laquelle les ménagères pourront tirer un sirop de haute qualité de la betterave à sucre.

Comment protéger la durée de votre vêtement

PROGRESS BRAND

Faites nettoyer votre complet régulièrement par une bonne maison. Autrement la poussière et le gravier qui s'y accumulent useront le tissu.

Avant de vous mettre au lit, suspendez votre complet sur un support rond. Cela lui permet de conserver sa forme.

Reprenez les petits trous et les déchirures dès que vous les remarquez. Rappelez-vous qu'un point fait en temps en évite dix autres.

Les vêtements durent plus longtemps si vous les laissez reposer périodiquement. Par conséquent changez votre complet à tous les quelques jours.

Il est important aujourd'hui que vous achetiez des vêtements de qualité. De ceux-là seuls, vous obtiendrez plus d'élégance et plus longue durée. A cet effet, vous pouvez avoir confiance en PROGRESS BRAND — un nom respecté depuis 1878.

Léo SIMARD, Enr.

SAINT-JOSEPH D'ALMA, Qué.

A PROPOS DU ...

(suite)

pas pratique d'attribuer une certaine valeur aux coupons, soit, par exemple, 25c. de viande. De cette façon, on ne partagerait pas nos provisions de façon équitable, vu que la viande est meilleur marché en Alberta, province productrice de cette denrée, qu'elle ne l'est en Nouvelle-Ecosse, province importatrice de viande. On a donc été obligé de recourir à une nouvelle méthode : chaque coupon sera bon pour une quantité déterminée de viande.

REPERCUSSIONS sur les PERSONNES

Les Canadiens consomment actuellement en moyenne 2½ livres de viande par semaine. Pour répondre aux besoins militaires, il est nécessaire de réduire cette consommation de 15 à 20 pour cent. Ceci établira la consommation canadienne à deux livres par personne par semaine.

L'administration des vivres a consulté son comité consultatif sur la nutrition pour savoir si cette ration serait suffisante à la saine alimentation de tous les Canadiens, y compris les personnes qui dépensent beaucoup d'énergie physique. Le comité répondit dans l'affirmative et fit remarquer que les Canadiens consomment habituellement beaucoup de lait, d'œufs, de fromage, de poisson et de volaille. Ces vivres ont une valeur nutritive qui ne le cède en rien à la viande : ils contiennent tous des protéines provenant des animaux. Nos provisions de ces denrées sont adéquates. Si les Canadiens maintiennent leur consommation de ces denrées, une ration de viande de deux livres est plus que suffisante pour toute personne quelle que soit son occupation.

On a donc adopté comme base une ration de deux livres par personne par semaines.

DETAILS SUR le SYSTEME à VENIR

La différente teneur en os des divers morceaux de viande fait surgir un problème. Le filet ne comprend que de la viande, tandis que les côtelettes contiennent des os.

Lorsqu'une carcasse est taillée en morceaux pour la vente au détail, certains morceaux contiennent plus d'os que d'autres. On classera ces parties selon leur teneur en os et on ajustera la ration en conséquence. Dans les cas des coupes sans os, la ration sera moins de deux livres, mais lorsque les coupes contiendront des os, la ration augmentera dans la mesure où il y en a.

On est à préparer des diagrammes dans le but d'illustrer la valeur des coupons en relation avec les morceaux de viande vendus en détail et contenant diverses quantités d'os. On vous expédiera ces diagrammes aussitôt qu'ils seront prêts. Il vous faudra les étudier et les afficher dans votre magasin pour l'information de vos clients. Ils vous parviendront avant la mise en vigueur du rationnement et la Commission compte sur vous pour expliquer aux consommateurs la quantité exacte de viande que ceux-ci peuvent obtenir avec leurs coupons. On expliquera ce système de rationnement à la radio et dans les journaux.

QUELQUES MISES A UPOINT

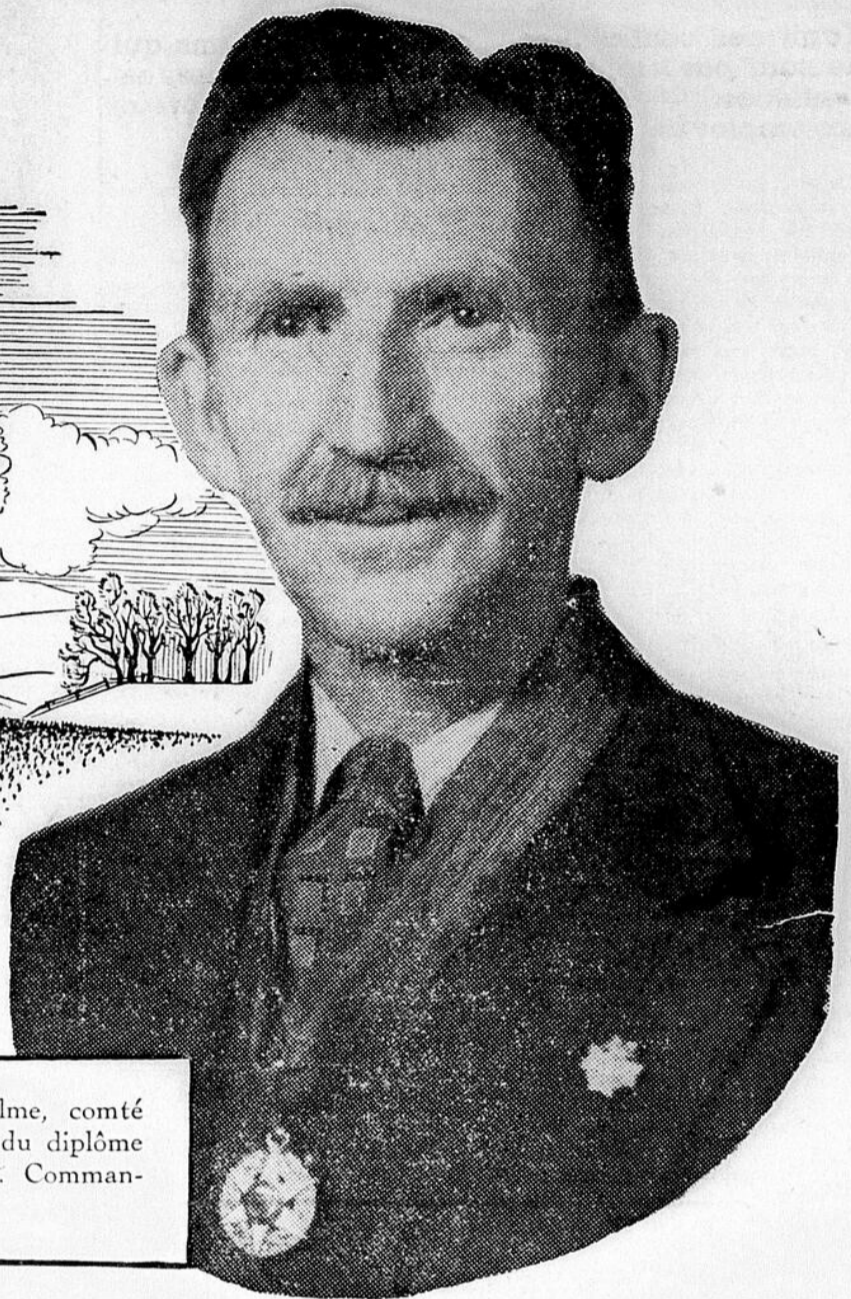
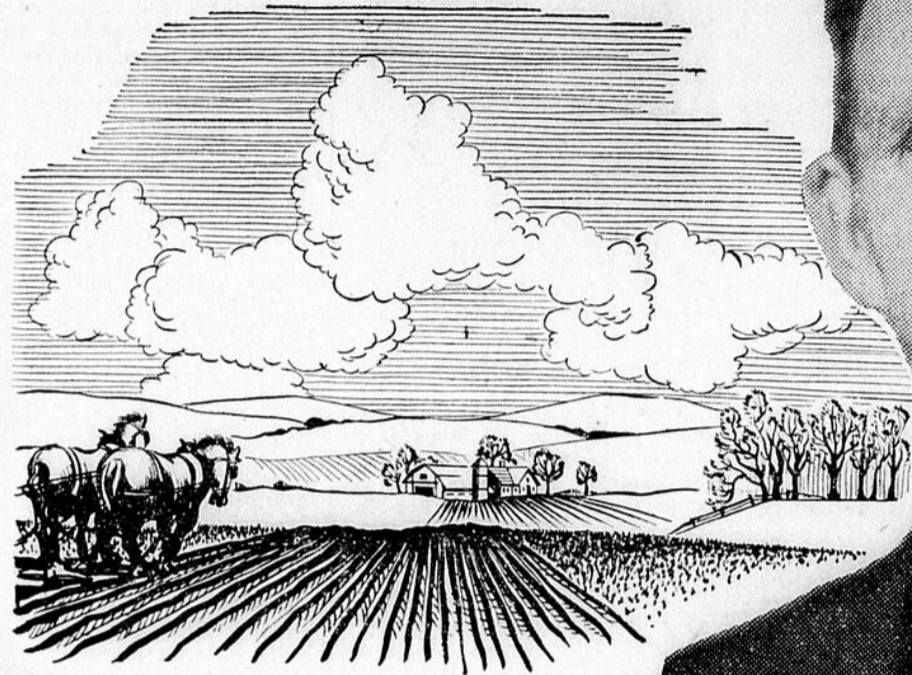
Les enfants recevront la même ration que les adultes.

On ne rationne pas la volaille ni le poisson, de même que les viandes fines telles que les rognons, le foie, le cœur, la cervelle ainsi que les morceaux tels que les côtelettes et la queue de bœuf qui contiennent plus de 50 pour cent d'os.

Les viandes non rationnées demeureront cependant plafonnées tout comme les viandes rationnées.

Comme il faut que tout le monde réduise sa consommation, il va falloir rationner les personnes qui mangent dans les restaurants. Le seul moyen de le faire, c'est d'interdire la consommation de la viande dans les restaurants à certains jours de la semaine. Ces jours malheureux seront

Suite à la page 11



M. Pierre Turgeon, cultivateur de St-Anselme, comté Dorchester. Lauréat de la Médaille d'Or et du diplôme de Très Grand Mérite Exceptionnel pour 1942. Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole.

Qu'est-ce qu'une OBLIGATION DE LA VICTOIRE



Une Obligation de la Victoire, c'est une valeur, une créance de \$50, \$100, \$500, \$1,000, selon la somme que vous prêtez au Pays et qui vous sera remboursée. Cet argent vous rapportera du 3% par an. C'est un moyen sûr et commode d'économiser pour l'avenir. Vous pouvez emprunter de l'argent sur la garantie de vos Obligations ou, en cas de besoin, en disposer par l'entremise d'un courtier en valeurs, d'un agent de change, d'une banque ou d'une société de fiducie.

Achetez des Obligations de deux manières: au comptant et par versements répartis sur une période de 6 mois.

Votre vendeur d'Obligations de la Victoire vous fournira tous les renseignements nécessaires.

Le Lauréat du Mérite Agricole 1942
recommande les
OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

Grâce à ses connaissances, son travail diligent, et son esprit de progrès, M. Pierre Turgeon de St-Anselme, comté



JUSQU'AU BOUT... ACHETEZ DES

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

Dorchester, a été couronné lauréat du Mérite agricole pour 1942, à titre de cultivateur le plus méritant parmi les 270 concurrents inscrits. La plupart de nos cultivateurs québécois pensent comme lui. Voici ce qu'il dit:

"Même si l'on demandait aux civils de donner leur argent pour gagner la guerre, on ne leur imposerait pas un trop grand sacrifice puisque d'autres Canadiens — soldats, marins, aviateurs — offrent leur vie à la Patrie. Mais on nous demande que de prêter notre argent. Alors, tous les cultivateurs du Pays, j'en suis sûr, répondront à l'appel du 4e Emprunt de la Victoire."

Il y a plusieurs raisons de placer de l'argent dans les Obligations. D'abord il faut gagner la guerre, puis on fait un bon placement et on est certain de ravoir son argent, quand on en aura besoin plus tard pour remplacer l'outillage de la ferme, qui s'use graduellement. Un cultivateur peut toujours trouver un bon emploi pour ses économies, mais il ne saurait faire un placement plus sûr et plus pratique que dans les Obligations de la Victoire."

Ils devront s'enregistrer avant le 19 mai

Ils s'agit des célibataires agés de 19 à 40 ans qui ne sont pas employés dans des industries essentielles. — Obligations aux employeurs et aux employés. — Une liste.

Le ministre du Travail, l'honorable Humphrey Mitchell, a fait connaître hier soir les catégories d'industries non essentielles dont les titulaires devront s'enregistrer d'ici au 19 mai en vertu de la loi de mobilisation du travail en vue du transfert de ces employés dans des industries essentielles. Le décret affecte tous les célibataires de 19 à 40 ans les hommes mariés de 19 à 25 ans.

Les hommes employés dans les industries suivantes devront s'enregistrer au bureau du Service sélectif et pourront ensuite être dirigés dans des industries essentielles :

- 1o— Tavernes, débits de vin, liqueurs et bière.
 - 2o— Magasins de vente au détail de bonbons, gâteaux, tabacs, livres librairie et journaux.
 - 3o— Boutiques de barbier et salons de beauté.
 - 4o— Fleuristes — gros et détail. —
 - 5o— Les postes d'essence.
 - 6o— Vente au détail d'accessoires d'automobiles et d'automobiles.
 - 7o— Vente au détail d'articles de sports ou d'instruments de musique.
- De plus, tous les hommes employés dans les commerces ou industries suivantes tombent sous le coup de la loi, même s'ils ne sont pas inclus dans la liste précédente :

- 1o— Les garçons de table, chauffeurs de taxi, opérateurs d'ascenseurs, chasseurs d'hôtels, domestiques.
- 2o— Tout emploi concernant les amusements, incluant les cinémas, agences cinématographiques, comp-

gnies cinématographiques, clubs, allées de quilles et salles de billards.

3o— Tout emploi concernant les services de guide, les cireurs de chaussure, le nettoyage et la teinture des vêtements, les bains, mais non les laundries.

Tout les hommes appartenant aux catégories d'occupations énumérées précédemment devront s'enregistrer au plus proche bureau du Service sélectif d'ici au 19 mai. Si à cette date, il n'y a pour eux de disponibles emplois dans une industrie essentielle, on leur remettra un permis spécial leur permettant de garder leur emploi durant un certain temps. D'autre part, s'il y a des vacances dans des industries essentielles et s'ils sont aptes à la remplir, il y seront dirigés.

La nouvelle législation impose des obligations à la fois aux employeurs et aux employés, a dit le ministre Mitchell. A partir du 19 mai, il sera illégal pour tout employeur figurant sur la liste des catégories dont les employés devront s'enregistrer au Service sélectif, de garder à son emploi un employé à moins que ce dernier ait obtenu un permis spécial à cette fin. D'autre part, il sera également défendu à ces employés de continuer à travailler dans ces industries à moins d'avoir un permis. Des enquêtes seront effectuées en vue de constater si la loi est bien appliquée et des sanctions seront appliquées aux transgresseurs de la loi.



M. C.N. MOISAN

qui vient d'être nommé Directeur Général du bureau de Montréal du ministère des munitions et des approvisionnements. M. Moisan est président de la Standard Paper Box Co.

LA CHORALE . . .

d'Entraînement de Chicoutimi, Arvida et Shipshaw. On est aussi à mettre la dernière main aux préparatifs qui permettront à l'Association Chorale de se rendre au cours de l'été, dans les Centres d'entraînement de Valcartier et même jusqu'à Lauzon.

Nous ne saurions, pour notre part, trop louer la belle initiative qu'a prise Mme Bourget dont on connaît le dévouement à toutes les oeuvres charitables et philanthropiques, demontre ainsi son talent et celui de ses chanteuses et actrices à contribution pour récréer et mettre un peu de soleil dans la vie de nos jeunes militaires lesquels ont tout quitté pour se porter à la défense de la patrie en danger.

JUR LA SCENE . . . (suite)

ment quelque partie que ce soit du territoire soviétique.

La Pologne va plus loin. Elle demande la mise en liberté de tous les Polonais combattants actuellement soviétique d'entrer en contact avec en Russie et une déclaration à l'effet que les Polonais n'ont pas besoin de se défendre contre l'accusation Hitler. Le gouvernement polonais demande aussi aux Soviétiques de relâcher les dizaines de milliers d'orphelins et d'enfants polonais et les familles de soldats polonais dont plusieurs sont maintenant considérés comme citoyens soviétiques. La Pologne estime qu'ils seront précieux pour le rétablissement de la Pologne par suite des massacres massifs exécutés en Pologne par les Allemands.

Conséquence : suspension des relations diplomatiques entre Moscou et le gouvernement polonais au moment où nous rédigeons cette chronique.

On conçoit que ce conflit diplomatique mette les Etats-Unis et la Grande-Bretagne dans un grand embarras. Il semble que Churchill et Roosevelt participeront aux délibérations afin d'empêcher la rupture définitive.

Les Alliés doivent beaucoup à la Russie. Il n'est pas exagéré de dire que la Russie décidera du sort de la guerre pour les Alliés. D'autre part les Polonais, fort de la Charte de l'Atlantique, ne consentiront jamais au dépeçement de leur territoire. Etrange tout de même que la Russie craigne une enquête par la Croix Rouge internationale. Si l'accusation est fautive, et nous le souhaitons, pourquoi ne pas confondre les prétentions nazies?

Pour terminer, rapportons qu'une dépêche de la B. U. P. interprète le geste de la Russie comme un avertissement que les Soviétiques considèrent l'est de l'Europe comme leur sphère d'influence. Supportant presque seule le poids de la guerre, la Russie, selon ses prétentions, veut avoir carte blanche dans l'est de l'Europe.

Malgré notre optimisme, la situation est plutôt confuse. Espérons qu'elle se règlera à l'avantage de la cause alliée et que justice sera rendue à qui elle est due. (L'Action Catholique)

L'INSTRUCTION PUBLIQUE . . . (suite)

tous les citoyens aient la connaissance nécessaire de leurs devoirs civiques et nationaux, puis un certain degré de culture intellectuelle, morale et physique, qui, vu les conditions de notre temps, est vraiment requis par le bien commun."

Jusqu'à preuve du contraire, nous faisons confiance à nos hommes publics de tous les partis pour traiter le problème de l'éducation avec l'intelligence et la générosité qui s'imposent en pareille matière. Nous nous proposons d'ailleurs, de revenir tout prochainement sur le sujet.

Eugène L'HEUREUX

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

17 CENTS PAR JOUR PAIENT UN CLAVIGRAPHÉ PORTATIF REMINGTON



SI VOUS AVEZ BESOIN D'UN CLAVIGRAPHÉ PORTATIF, ACHÉTEZ LE MEILLEUR — UN NOUVEAU

REMINGTON

Plusieurs modèles au choix, toutes les particularités des machines plus grosses. Toute l'efficacité du modèle régulier et la commodité de la machine portable. Ecrivez aujourd'hui même pour demander le catalogue illustré et les détails de notre mode de paiements différés.

La Librairie Commerciale, Limitée

140, rue Cartier, CHICOUTIMI

DES Obligations

POUR BOMBARDER



BERLIN

Les raids aériens sur les industries et les villes allemandes désorganisent la production de l'ennemi. Nos usines de guerre produisent, elles, à pleine capacité. Il faut que des bombardements continuent leurs attaques pour que la supériorité de nos armements devienne écrasante! C'est le temps plus que jamais de frapper dur: l'ennemi ne cherche jamais la défense et il ne cherche qu'à retarder la défaite. Privez-le d'un peu de confort et achetez des Obligations de la Victoire. Placez toutes vos économies dans la victoire du Canada, votre Patrie. "Comme le dit un vieil adage, rien n'est si beau que son pays". Alors . . .

ACHÉTEZ DES

OBLIGATIONS de la VICTOIRE JUSQU'AU 31

Cette annonce est commanditée par : —

JOS. ABEL

ST-JOSEPH D'ALMA — Lac St-Jean

N'Oubliez pas, DIMANCHE le 9 mai, Fête des Mères

Une maman est toujours sensible à la moindre reconnaissance de la part de ceux qu'elle a bercé sur ses genoux.

Vous trouverez chez

NADON

le cadeau approprié pour votre chère maman, tel que

UNE EPINGLE à	\$2.50
UN BEAU CHAPELET, à	\$10.00 — \$6.50 — \$20.00
UN PENDATIF, à	\$4.75
PENDANT D'OREILLE,	\$2.00 — \$3.00 — \$4.00
BAGUE EN OR, 14 K.	\$7.50
EPINGLE "CAMEO"	\$2.50
CHAPELET AVEC PIERRE DE RHIN	\$3.50

IL FAUDRA CULTIVER UN AUTRE GEN- RE DE BEAUTE

Par Marguerite Trouillard-Wilson.
Commission des Prix et du
Commerce

Nos mères rêvaient de ressembler à Theda Bara, à Pearl White, ou à Mary Pickford, et devant notre miroir nous nous sommes parfois demandé si, avec l'aide de produits de beauté nous ne pourrions pas ressembler à Veronica Lake, à Heddy Lamarr, ou encore à Danielle Darrieux, Vera Korène ou Edwige Feuillère.

Et pour arriver à nos fins, nous nous massions le cou avec des crèmes parfumées pour prévenir les rides, nous brossions nos cils avec des crèmes spéciales pour les faire allonger, nous appliquions chaque soir des crèmes destinées à activer la croissance et la forme de nos ongles, enfin, avec encore quelques années de patience de notre part nous avions l'espérance qu'un jour des hommes se retourneraient sur notre passage, et diraient à leurs camarades : "Ah! quelle beauté, crois-tu mon vieux!"

Hélas! Hélas! le rêve est fini! Les parfumeurs n'ont plus le droit de fabriquer de crèmes blanchissantes, de crèmes pour les cils, de crèmes ou fertilisants à ongles, de crèmes pour le cou, de sachets en poudre ou en tablettes, et de masques anti-rides.

Les raisons qui ont motivé cette décision nous consolent pourtant. Les matières premières qui servaient à la confection de tous ces produits de beauté ainsi que la main-d'œuvre qui les préparait seront employées maintenant à faire de la poudre à

canon, et les instruments nécessaires pour livrer les bombes et les obus directement sur nos ennemis. Si au jour de la victoire notre cou est marqué de quelques rides de plus, si nos cils sont moins longs, eh bien! nous recommencerons nos traitements de beauté l'esprit en paix et le cœur en fête.

À propos du . .

(suite)

institué prochainement.

On est à élaborer un système en vue de contrôler la viande mise en entrepôt frigorifique par certains individus.

Les cultivateurs conservent le droit d'abattre leurs bestiaux pour en consommer eux-mêmes la viande, et aucune restriction n'atteindra les abattoirs coopératifs.

SOURCE DE TRACAS POUR TOUS

Le rationnement n'altérera pas les voies de distribution de la viande. Elle continuera de passer du producteur au conditionneur, de celui-ci au grossiste et de ce dernier au détaillant. Mais le calcul des coupons occasionnera beaucoup de travail de la part de tous les vendeurs de viande. Ceux-ci doivent se préparer en conséquence, dès maintenant.

Les détaillants de viande devront assumer une nouvelle responsabilité. Les coupons ne garantissent pas aux clients un morceau déterminé. Il faudra que les détaillants fassent comprendre à leurs clients qu'ils doivent ajuster leur demande aux morceaux qu'on peut leur offrir.

D'AUTRES RENSEIGNEMENTS A VENIR

On n'a pas encore précisé tous les détails de ce rationnement, mais ce Bulletin vous en donne les grandes lignes. On vous fournira ces détails en temps et lieu.

Au Public d'Alma et des Environs

IL ME FAIT PLAISIR D'ANNONCER
CONSOMMATEURS DE ST-JOSEPH D'ALMA
ET DES PAROISSES ENVIRONNANTES
QUE JE ME SUIS PORTE ACQUE-
REUR DU MAGASIN D'EPICERIE DE

J.-C. Côté

SITUE AU No 27, rue COLLARD, ALMA

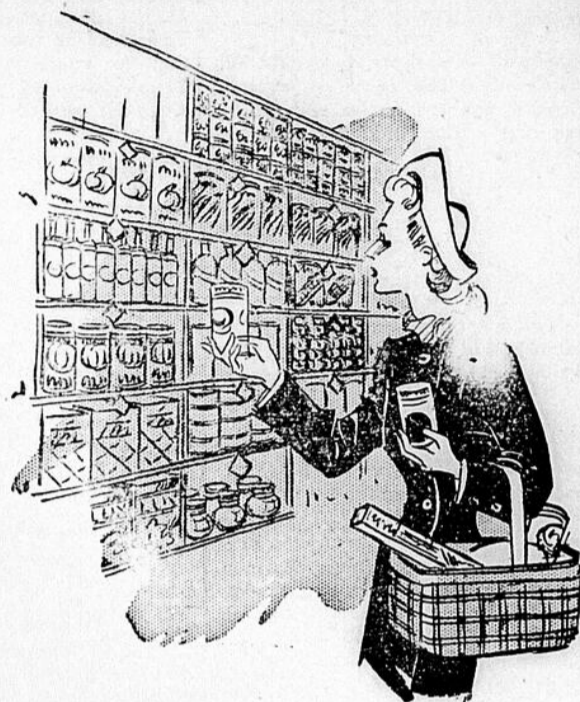
INUTILE D'AJOUTER QUE JE SUIS
A LA DISPOSITION DE TOUS POUR
DONNER LE SERVICE LE PLUS COUR-
TOIS ET UNE SATISFACTION GARAN-
TIE.

ANTONIO DECHESNE

Epicier — Licencié

27, RUE COLLARD

ST-JOSEPH-D'ALMA



FEUILLETON DU (LE LAC-ST-JEAN)

LES AVENTURES DE M. PICKWICK

par Charles DICKENS

No 3

M. Pickwick était un fervent admirateur de l'armée, comme ses trois compagnons, du reste. Ils se joignirent donc à la foule de gens qui dévalaient de tous côtés vers le lieu de l'action. Ils eurent quelque peine à arriver aux premiers rangs; mais après quelques renforcements dans les côtes, quelques écrasements d'orteils, ils purent, dans un équilibre relatif et au prix de quelques souffrances, se maintenir en première place.

Une rumeur s'étendit tout à coup de proche en proche : la troupe arrivait. Au commandement de : — Fixez vos armes ! les soldats s'arrêtèrent. Au cliquetis des armes, les musiques entonnèrent leurs plus beaux airs, les chevaux dressèrent leurs queues, les chiens aboyèrent, la foule poussa des hurrahs retentissants et le général commandant en chef, accompagné de ses officiers, passa au galop devant les régiments.

— Peut-il y avoir quelque chose de plus beau? s'écria M. Pickwick plein d'enthousiasme.

— Rien au monde ! affirma M. Winkle, avec l'ardeur du martyr qui souffre pour sa foi; car, depuis plus d'un quart d'heure, son orteil droit supportait le poids d'un petit homme assez replet.

— Quel spectacle admirable ! ajouta M. Snodgrass avec toute la ferveur de son âme poétique.

— Nous avons certainement la meilleure place, reprit M. Pickwick en

assujettissant ses lunettes sur son nez pour mieux regarder autour de lui.

— Tiens, tiens, que se passe-t-il donc ?

Toute la foule s'était reculée en hâte, et les trois amis, car M. Tupman avait disparu, formaient à ce moment un groupe entièrement isolé.

— Je... je... crois, balbutia M. Winkle en changeant de couleur, que... que... l'on va tirer.

— Quelle bêtise ! répliqua M. Pickwick.

— Je... je... j'en suis sûr, reprit M. M. Snodgrass, pâlisant à son tour.

— Impossible! affirma M. Pickwick. Il avait à peine prononcé ce mot,

que les six régiments levèrent tous leurs fusils à la fois, vers une seule cible, représentée à ce moment par le groupe pickwickien, et une effroyable décharge éclata aux oreilles de nos infortunés.

Sans perdre son sang-froid, M. Pickwick, saisit Winkle d'un bras et Snodgrass de l'autre, et, se plaçant au milieu d'eux, il leur rappela que, les armes étant seulement chargées à blanc, ils n'encouraient pour le moment d'autre danger que celui d'une sourdité momentanée.

— Mais... mais si une cartouche avait été chargée par erreur? objecta M. Winkle.

— Jetons-nous à plat ventre, proposa Snodgrass.

— Non, non, répliqua M. Pickwick, les lèvres tremblantes et les joues pâles, malgré ses efforts pour dissimuler son émotion, le danger est passé maintenant.

Le feu avait cessé en effet, mais à un nouveau commandement les six régiments chargeront, baïonnette en avant, toujours dans la même direction, c'est-à-dire dans celle du groupe pickwickien.

Le courage humain a ses limites; le grand homme regarda un instant la masse qui avançait, puis... tourna le dos. Ce qui ne veut pas dire qu'il prit la fuite, premièrement parce que ce terme est indigne de M. Pickwick, secondement parce que son gros ventre et ses petites jambes lui permettraient tout au plus d'aller au petit pas.

Mais il n'avait pas encore compris toute l'horreur de sa situation, car, au même moment, du côté vers lequel il se dirigeait, les troupes adverses se déployaient en vue de l'attaque simulée de la forteresse et avançaient à leur tour, si bien que les trois compagnons se trouvaient pris comme dans un étau.

— Garde à vous ! crièrent les officiers des régiments d'attaque.

— Rangez-vous ! hurlèrent ceux des troupes de défense.

— Où aller? balbutiait le pauvre Pickwick affolé.

— Eh là-bas! eh là-bas! continuait-on à crier des deux côtés à la fois.

Il y eut un instant d'arrêt, puis un bruit de pas lourds, un choc violent, des rires étouffés. Les troupes étaient passées : il ne restait plus sur place que M. Pickwick, les pieds en l'air!

M. Snodgrass et M. Winkle avaient eu le temps de s'écarter et, quand ils tournèrent la tête ce fut pour apercevoir leur vénéré président courant au petit trot après son chapeau, qu'un léger zéphyr faisait joyeusement batifoler à distance plus que respectueuse de son maître. Le vent semblait avoir fait la gageure d'entraîner M. Pickwick à un match inattendu, et le pauvre homme aurait couru longtemps encore si, par bonheur, son chapeau tout en folâtrant, n'avait rencontré la roue d'un véhicule arrêté parmi une demi douzaine d'autres à l'endroit même où son propriétaire arrivait peu après.

S'emparer de son couvre-chef, le

remettre en lieu propre fut l'affaire d'un instant, et M. Pickwick commençait à reprendre haleine, quand il s'entendit appeler par une voix bien connue. C'était celle de M. Tupman. Grande fut la surprise de M. Pickwick, mais combien plus grande encore quand il aperçut son ami debout dans une calèche découverte, en compagnie d'un respectable gentilhomme, d'une dame d'âge douteux, de deux jeunes filles et d'un jeune homme, probablement le soupçant de l'une d'elles.

— Pickwick! Pickwick! criaient Tupman, montez vite.

— Il y a place pour tout le monde, messieurs, ajouta aimablement le gros gentilhomme en voyant MM. Winkle et Snodgrass arriver bons seconds.

Les trois nouveaux venus furent hissés dans la voiture avec l'aide de ses occupants.

— Enchanté de vous voir, monsieur Pickwick, dit le gentilhomme. Je vous connais fort bien, malgré que vous ne semblez pas vous souvenir de moi : Wardle. J'ai passé plus d'une soirée à votre club, l'hiver dernier, et j'ai eu grand plaisir à retrouver ici ce matin, mon ami Tupman.

Après quelques mots aimables de M. Pickwick en retour, le vieux monsieur fit les présentations :

— Mes filles, des gamines; ma soeur, qui est aussi une fille, mais pas précisément une jeune fille, n'est-ce pas? dit-il en riant.

— Mon frère! s'exclama la vieille demoiselle d'un ton piqué.

— Eh bien! quoi? c'est la vérité, reprit-il en riant de plus belle. Voici encore M. Trundle, un ami de la maison. Et maintenant que tout le monde se connaît, regardons ce qui va se passer.

Toutes les jumelles se braquèrent aussitôt dans la direction des troupes qui évoluaient vers la citadelle soldisant imprenable.

L'attaque fut des plus brillantes et non des moins bruyantes; une odeur de poudre flottait dans l'air, tous les nerfs étaient surexcités, les femmes poussaient de petits cris de frayeur, les hommes des hurrahs d'admiration et la prise de la citadelle s'acheva dans un véritable triomphe.

Comme les troupes se retiraient :

— A notre tour, ait le puissant gentleman, attaquons. Joe! Joe! cria-t-il en secouant un gros garçon aëborant la grasse qui aormait sur le siege en depit de l'agitation environnante, Joe, faites le panier. Maintenant il va falloir que tout le monde puisse s'asseoir.

On y arriva en effet, les messieurs en faisant preuve de courtoisie, les dames en manquant, et la victoire remportée par l'appetit général ne fut pas moins que celle qui venait d'être remportée par l'armée.

Quand au domestique, il ne sortit de sa torpeur que pour engloutir tout ce qu'il put saisir au passage. Tel le boe en digestion, il allait retomber dans sa somnolence habituelle, quand la voix du gentilhomme le réveilla :

— Faites circuler les vins, Joe.

— Vous avez là un garçon bien extraordinaire, remarqua M. Pickwick.

— Vous l'avez dit, le sommeil constitue son état latent. Je tiens à lui comme à une curiosité. Ici, Joe, débarrassez-nous de tout ce qui est inutile, ne laissez que les vins.

Tandis que les messieurs dégustaient en connaissance les crus fameux qui leur étaient servis, les jeunes filles causaient à mi-voix avec les jeunes gens; la tante et M. Tupman faisaient assaut de grâces; la vieille demoiselle dénigrait jalousement les avantages de ses nièces et M. Tupman, par politesse abondait dans son sens.

— Je suis sûre que tante parle de nous, dit la jeune Emilie à l'oreille de sa soeur, elle a son air aigre-doux.

— Tu crois? attends un peu! Chère tante, appela Arabella.

— Quoi, ma chérie?

— J'ai vraiment peur que vous attrapiez froid. Mettez un fichu sur votre chère vieille tête, il faut prendre des précautions... à votre âge, voyez-vous.

La jeunesse était vengée en vertu de la loi du talion. Le coup avait porté et l'indignation de la vieille demoiselle allait sans doute provoquer une riposte du tac au tac, si M. Wardle ne s'était écrié juste à ce moment :

(à suivre)

Ecole des RR. FF. Maristes

LE GLANEUR

Rappelle-toi quand l'âme de ta mère
S'envolera d'ici-bas vers le Ciel
Rappelle-toi sa constante prière
Son doux regard son baiser maternel
De plaisir et de jeux lorsque ton cœur
[s'enivre
A des rêves pieux quand ton âme se
[livre
Enfant rappelle-toi qui t'aima plus que
[moi ?
Rappelle-toi, rappelle-toi ! . . .
x x x
Rappelle-toi, quand au vieux cimetière,
J'irai dormir à l'ombre de la croix,
Ne laisse pas ma tombe solitaire,
Viens m'y parler, enfant, comme au-
[trefois.
Dans la brise qui passe, écoute un
[doux murmure :
C'est la voix de ta mère, aussi tendre,
[aussi pure.
Enfant, rappelle-toi, etc.
x x x
Dans la vie le premier cri c'est MAMAN
Le doux nid le chef abri c'est MAMAN
C'est le seul amour qui jamais ne
[se lasse
Et qu'au fond du cœur jamais rien
[ne remplace
Dans la vie qui sourit c'est MAMAN
Nous console et nous chérit c'est
[MAMAN
Dans le bonheur ou la tristesse le
[mot charmant
Qu'avec tendresse on murmure dou-
[cement,
C'EST MAMAN !
x x x
Ne fais jamais pleurer ta mère

Respecte-la bien toujours
Car c'est l'âme qui sur la terre
A pour toi le plus d'amour
Et si parfois elle est sévère
Elle est si bonne en retour
Ne fais jamais pleurer ta mère
Car tu ne l'aurais pas toujours.
x x x
Ange de mon berceau
Vous me chantiez dodo
Je n'étais alors qu'un petit enfant
Qui vous a causé bien des tourments
Et j'ai dû sans le vouloir
Fais blanchir vos cheveux noirs
Oh! je voudrais un jour,
Vous rendre un peu d'amour
Ange de mon berceau.
x x x
C'est l'adieu petite mère
De ton gars qui va partir
Il prévoit la peine amère
Que ton cœur devra souffrir
Mais je sais que ta vaillance
Portera ce gros chagrin
Mets en Dieu ta confiance
Pour garder ton benjamin.

Ont récité de jolis débits ne par-
lant que des mamans : Marcel Si-
mard, 5e A; Hervé Paradis, 5e B;
Jean-Denis Lévesque, 4e A; René Mo-
rin, 4e B; Marcel Simard et Rosaire
Paquet, 3e A; Olivier Potvin, 3e C.
Félicitations à ces gentils enfants
qui ne disent pas "Je ne suis pas
capable, je suis trop gêné." mais
qui s'exécutent avec enthousiasme.
MESSE DU SAMEDI : On plus de
90 pour cent : 5e B, 4e C, 4e, 5e
A, 5e C; Ont plus de 80 pour cent :
e, 9e, 6e B, 4e B, 4e A, 3e A, 3e C.

PETIT CARNET

M. Olivier Fillion, étudiant à
l'Ecole Technique de Québec,
est venu passer la fête de Pâ-
ques en notre ville, chez ses
parents, M. et Mme J. Fillion.

M. Edgar Leblanc, chauffeur-
mécanicien, au C. N. R., est
venu passer la fin de semaine
en notre ville.

Mlle Jeanne-d'Arc Villeneuve
a fait un court voyage à Jon-
quière au commencement de
la semaine.

Mlle Aline Deschênes, pen-
sionnaire au Couvent des Ur-
sulines de Roberval, est venue
passer la fête de Pâques dans
sa famille.

Milles Gisèle Harvey et Gi-
sèle Simard sont allées à Chi-
coutimi et Arvida, dimanche
dernier.

M. et Mme Henri Harvey
(Trefflé), après nous avoir quitté
pendant plusieurs mois pour
aller résider à Shawinigan,
nous sont revenus pour rester
de nouveau parmi nous.

M. et Mme Bernard Lavigne,
de Shawinigan, sont actuelle-
ment en visite en notre ville.

ST-JOSEPH-D'ALMA

BAPTEMES — Le 28 avril,
Marie-Murthe Rachel, enfant de
M. et Mme Albert Lepage. Par-
rain Oscar Lepage, frère de
l'enfant; marraine Marie-Blanche
Lepage, soeur de l'enfant.

Le 29, Joseph-André-Victor-
rien, enfant de M. et Mme
René Lessard. Parrain et mar-
raine M. et Mme Victorien
Desmeules.

Le 29 avril, Joseph-Alidor-
Marc, enfant de M. et Mme
Ludger Lessard. Parrain et
marraine M. Mme Alidor Mun-
ger. M. André-Anne Lessard,
représentait le parrain.

Le 30 avril, Marie-Andrée-
Micheline, enfant de M. et
Mme Geo-Henri Girard. Par-
rain et marraine M. et Mme
Lauréat Lucotte.

Le 2 mai, Marie-Aline Es-
ther, enfant de M. et Mme Con-
rad Nadeau. Parrain et mar-
raine M. et Mme Henri Trem-
blay.

Le 2 mai, Marie-Florence-Ger-
maine, enfant de M. et Mme
Adrien Potvin. Parrain Alfred
Villeneuve, marraine Gertrude
Potvin.

Le 2 mai, Joseph-Armand-
Jean-Paul, enfant de M. et Mme
Edmour Tremblay. Parrain et
marraine M. et Mme Armand
Boulanger.

Le 2 mai, Marie-Jacqueline-
Fernande-Nicole, enfant de M.
et Mme Clément Lafontaine.
Parrain et marraine M. et Mme
Emile Trottier.

Le 2 mai, Joseph-Amable-
Réjean, enfant de M. et Mme
Louis Philippe Tremblay. Par-
rain et marraine M. et Mme
Aimé Tremblay.

Le 2, Joseph-Lorenzo-Donald-
Martin, enfant de M. et Mme
Rocul Tremblay. Parrain Lorenzo
Sicard, marraine Marie-Berthe
Tremblay.

Le 3 mai, Marie-Thérèse-Prat-
ricia, enfant de M. et Mme
Eug. Lévesque. Parrain Philippe
Tremblay, oncle de l'enfant;
marraine Mlle Thérèse Léves-
que, cousine.

Le 4, Marie-Marguerite, 14-

nie, enfant de M. et Mme Léopold
Harvey. Parrain et mar-
raine M. et Mme CMFWYPP
raïne M. Chs-Heri Jean et Geor-
gette Harvey, soeur de l'enfant.
enfant de M. et Mme J.-Ernest
Minier. Parrain et marraine M.
et Mme Lucien Duchesne.

Le 4, Joseph-Pierre-Eugène,
enfant de M. et Mme Maurice
Bouvin. Parrain et marraine M.
et Mme Adj. Boivin.

Le 4, Marie-Lucienne-Ghislai-
ne, enfant de M. et Mme Fer-
nand Côté. Parrain et marraine
M. et Mme Fortunat Labonté.

Le 5 mai, Marguerite-Marie-
Claudette, enfant de M. et Mme
Henri Harvey. Parrain J.-Joseph
Harvey, oncle de l'enfant, mar-
raine M.-Marguerite Gagnon,
cousine.

Le 5, Joseph-Bertrand-Mau-
rice, enfant de M. et Mme F.
Girard. Parrain et marraine M.
Arthur Villeneuve et Delphine
Caissé.

DECES : — Le jeune Richard
Vallée, enfant de M. et Mme
Aleandre Vallée, est décédé
à l'âge de 2 ans et 7 mois.

MARIAGE : M. René Chouinard,
fils de M. et Mme G.
Chouinard, de Charlesbourg,
unissait sa destinée à Mlle Rita
Ampleman, fille de M. et Mme
Desphis Ampleman, de Char-
lesbourg. M. Amédée Demers
était le témoin de l'époux et
M. Lionel Lecours, le témoin
de l'épouse.

UNE FILLE A M ET MmE

Le 2 mai, M. l'abbé Charles
Bouchard, a baptisé sous les
prénoms de Marie-Lucie-Claudette,
enfant de M. et Mme
Camille Couture. Le parrain a
été M. J.-Marie Couture, frère
de l'enfant et la marraine Mlle
Lucienne Simard, cousine. Mlle
Yvonne Simard portait sa nièce
sur les Fonts baptismaux.

Nos félicitations.

MARIAGE

M. Joseph Fillion, M.A.L., et
Madame Fillion, font part du
mariage de leur nièce, Mlle
Marguerite Simard, avec M.
Edgar Leblanc.

La bénédiction nuptiale leur
sera donnée lundi, le 17 mai
1943, en l'église paroissiale de
St-Joseph-d'Alma.

Pas de cartes.

Canada,
Province de Québec,
District de Chicoutimi.

AVIS

Attendu que par arrêté en
Conseil No 1106 du 29 avril,
1943, une Commission d'enquête
a été formée pour enquêter
sur des difficultés d'ordre syn-
cales ou unionistes dans les
usines de Pulpe et de Papier
de Price Brothers & Company,
Limited, à Jonquières, Kénogami
et Riverbend, et sur les causes
des dites difficultés.

Avis est par les présentes
donné que cette Commission
d'enquête siégera à l'Hôtel-de-
Ville de Jonquières, district de
Chicoutimi, et que la séance
d'ouverture de la dite Commis-
sion aura lieu le 11 mai 1943,
à 10 h. 30 m. de l'avant-midi.
Toute partie intéressée aura le
droit de se faire entendre de-
vant la dite Commission.

Chicoutimi, le 5 mai 1943.

Jean PELLETIER,
Secrétaire de
la Commission.

A VENDRE

Ameublement de Salle de
Pool, trois tables. Aussi com-
merce d'un restaurant. Le tout
situé à St-Joseph-d'Alma.

S'adresser au : —
Bureau du "Lac-St-Jean"
Hôtel de ville — ALMA

AUTOMOBILE cinq passagers, modèle
récent. — Pneus six plis, 6.05 x 16,
seulement 1500 milles. — Prix rai-
sonnable.

S'adresser à :
M. ALBERT DESBIENS,
33, rue St-Joseph — ALMA.

MONTRE-BRACELET pour HOMME.
Marque "Longine". Véritable aubaine.

S'adresser à :
MAURICE ZAIEN,
au magasin Parisien,
Alma.

ACCIDENT A M. HERM. TREMBLAY

Mardi de cette semaine, M.
Herménégilde Tremblay, me-
naisier de notre ville, a été
victime d'un pénible accident
au cours duquel il s'est fait
couper l'index de la main
droite.

M. Tremblay venait de faire
l'acquisition d'une nouvelle
scie à ruban, et, dès le premier
essai, en voulant poser la scie
sur la poulie qui devait la
faire tourner, croyant cette
poulie complètement arrêtée, il
se trouvait qu'elle était encore
en mouvement lorsqu'il posa la
scie dessus. C'est alors qu'il
eut l'index de la main droite
complètement sectionné.

BAMBIN GRIEVEMENT BLESSE

Le petit Sylvain Harvey, 3
ans, fils de M. et Mme Léonce
Harvey, de notre ville, a été
victime mardi de cette semaine,
d'un bien pénible accident,
dont on ne peut encore prévoir
les suites.

L'enfant, qui s'amusait à
jouer sur la galerie de la de-
meure de ses parents, monta
sur une corde de bois qui se
trouvait là. Le bois s'étant
mie à se mouvoir sous ses
pieds, le pauvre petit perdit
l'équilibre et tomba sur le bord
du trottoir, se fracturant les 2
poignets, et s'infligeant aussi
des blessures à la mâchoire.
Il s'est cassé aussi plusieurs
dents.

Le Dr Bergeron, appelé sur
les lieux, ordonna immédiate-
ment son transport à l'Hôtel-
Dieu St-Vallier de Chicoutimi
où l'infortuné petit blessé est
gardé sous stricte observation.
Vu la gravité de ses blessures,
on croit même qu'il peut y
avoir fracture du crâne. Les
médecins ne se sont pas encore
prononcés sur l'issue de ce
fatal accident.

ARRET PARTIEL FAUTE D'ELECTRICITE

Les moulins de Pulpe et de
Papier de la région, soit ceux
de Price Brothers à Kénogami,
Jonquières et Riverbend, ainsi
que ceux de Desbiens et de
Dolbeau on dû restreindre de
beaucoup leur production, à
cause de la disette d'électricité
qui se fait invariablement sen-
tir à cette époque-ci de l'an-
née. C'est le contrôleur de
l'électricité, à Ottawa, qui a
ordonné cette mesure, en vue
de ménager le pouvoir pour
les usines qui sont plus spécia-
lement affectées à l'effort de
guerre, tel que l'Aluminium, etc.

C'est ainsi que, à Riverbend,
les moulins Price n'opèrent
qu'une machine à papier de-
puis mardi matin de cette se-
maine. On ne croit pas ce-
pendant que cet arrêt partiel
dans les moulins de papier
doivent durer bien longtemps.

St-Ambroise

BAPTEMES

Le 9 avril a été baptisée Marie-
Louisette-Candide enfant de M. Mme
Nérée Asselin née Loretta Pilote. Par-
rain et marraine M. Mme Xavier Pilote
oncle et tante de l'enfant.

Le 12 avril, Marie-Thérèse enfant de
M. Mme. Gustave Deschênes née Lau-
ra Perron Parrain et marraine M. Mme
Léonce Tremblay.

Le 17 avril, Marie-Aline enfant de
M. Mme Alphonse Rivard née Eugé-
nie Dumas. Parrain et marraine M.
Mme Emile Coulombe.

Le 19 avril, Marie-Julienne enfant
de M. Mme Louis-Henri Bouchard née
Bella Maltais. Parrain et marraine
M. Mme Marcellin Maltais oncle et
tante de l'enfant.

Le premier mai, Marie Marguerite
Julienne enfant de M. Mme Joseph
Gauthier née Marie-Jeanne Gagnon.
Parrain et marraine M. Mme Samuel
Lalancette.

Le premier mai, Joseph-Jean-Jérôme
enfant de M. Mme Philippe Tremblay,
née Bernadette Tremblay. Parrain et
marraine M. Mme Johnny Tremblay
"MATH."

Sépulture
A été inhumé à l'âge de 6 mois,
Madelaine enfant de M. Mme Delphis
Tremblay née Marthe Bouchard.